

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

401

Projet d'implantation d'une ferme aquacole
terrestre en recirculation intensive dans la MRC de
Pontiac par Samonix

DT1

6211-12-020

ÉTAIENT PRÉSENTS : **M. JACQUES BÉNARD, président**
 M. MARTIN LESSARD, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE
PROJET D'IMPLANTATION D'UNE FERME AQUACOLE TERRESTRE
EN RECIRCULATION INTENSIVE DANS LA MRC DE PONTICAC PAR SAMONIX**

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 25 août, 19 h
Centre récréatif de Campbell's Bay
2, rue Second, Campbell's Bay

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 25 AOÛT 2026

MOT DU PRÉSIDENT	1
-------------------------------	----------

PRÉSENTATION DES REQUÊTES

AMY TAYLOR.....	9
SYLVIA POETSCHKE.....	11
JORDAN EVANS	13
LINDA DAVIS	15
NICOLE THOMPSON.....	18

PRÉSENTATION DE L'INITIATEUR DU PROJET	20
---	-----------

PAUSE

REPRISE

PÉRIODE DE QUESTIONS

GARDE-RIVIÈRE DES OUTAOUAIS

Larissa Holman	32
CATHY FOX	38
JOSEY BOUCHARD.....	51
MUNICIPALITÉ DE PORTAGE-DU-FORT, Nicole Thompson	60
CHRISTINE ANDERSON	72
AMY TAYLOR.....	81
JORDAN EVANS	92
DOMINIC BISSON	98
SYLVIA POETSCHKE.....	109

MOT DE LA FIN	112
----------------------------	------------

SÉANCE AJOURNÉE AU 26 AOÛT 2026 À 13 H 30

SÉANCE DU 25 AOÛT 2026

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT DU PRÉSIDENT

5 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, bonsoir à toutes et à tous.

Welcome everyone.

10

Je vous souhaite la bienvenue à la première partie de l'audience publique sur le Projet d'implantation d'une ferme aquacole terrestre en recirculation intensive dans la MRC de Pontiac par Samonix.

15

Welcome to this first part of the public hearing.

Je salue également les personnes qui se joignent à nous à distance. Je vous invite également à ouvrir la section « Q & R » de la webdiffusion et c'est là que vous allez trouver l'information pour la participation en ligne.

20

Je me présente, mon nom est Jacques Bénard, je suis membre du Bureau d'audiences publiques, le BAPE. C'est moi qui vais présider cette commission d'enquête.

25

Donc, avant de poursuivre, je vais vous donner quelques informations concernant le déroulement des séances de cette première partie de l'audience publique.

So, given the nature of the project and its location, simultaneous interpretation in French and English will be available both in the room and remotely for both parts of the hearing.

30

This will ensure that everyone in the MRC Pontiac and across Québec can participate fully in the public hearing while we meet our obligation as a Québec government body.

Accordingly, I will alternate between French and English, and all participants may speak in the language of their choice, French or English.

35 *For those joining us remotely, you can select the language in which you would like to follow the hearing. At the top of the Teams window, select "More", then "Language and Speech"; next select "Language Interpretation", and choose the language you prefer.*

40 L'option de suivre l'audience sans traduction est également disponible. Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez vous rendre dans la section « Q & R » de l'interface, où vous trouverez l'information nécessaire pour vous guider.

45 *The visual materials used during the hearing will be in French. English versions of the presentation by the project initiator and by the BAPE are available to those attending in person. Digital versions of these presentations are also available in the English section of the BAPE website, along with other documents translated by the project initiator.*

50 Pour faciliter la tâche des interprètes, il sera important pour les personnes qui s'exprimeront lors de l'audience, de ne pas parler trop rapidement et de bien articuler. D'ailleurs, nous, on a une petite note ici, c'est marqué : « Lentement, parlez lentement, bien prononcer ». Je pense que tout le monde qui sont appelés à s'exprimer ont cette même petite note-là.

55 *So, to help interpreters, we ask everyone speaking during the hearing not to speak too quickly and to articulate clearly – shall try to do.*

J'aimerais maintenant vous présenter mes collègues. D'abord, mon collègue commissaire, Martin Lessard, qui est à ma droite. Martin?

60 **LE COMMISSAIRE :**

Bonsoir, Good evening.

LE PRÉSIDENT :

65 Certains membres de l'équipe de la commission, donc vous avez les analystes de la commission, Karim Chami et Yefagafie Ismaël Silue, à ma gauche et, les personnes qui vous ont accueillis, soit la coordonnatrice du secrétariat de la commission, Kim Maloney et le conseiller en

communication, Christophe Marquis. Ulriche Welchina Miyalou Taty, qui est l'agente de soutien administratif, complète l'équipe de la commission.

J'invite maintenant le porte-parole de l'initiateur du projet à se présenter et à faire lui-même la présentation des membres de son équipe.

Monsieur Farley?

MATHIEU FARLEY:

Merci. Donc, Mathieu Farley, président, fondateur de Samonix, puis je suis accompagné aujourd'hui par Fred Brisco, qui est directeur technique; Adèle, de UDA; Rémi, à l'arrière ici, qui est directeur développement pour Samonix et Christine, coordonnatrice de projet.

LE PRÉSIDENT :

Merci, Monsieur Farley. On a aussi plusieurs personnes-ressources qui se joignent à nous aujourd'hui, donc des personnes qui vont pouvoir vous donner des réponses à des questions techniques.

Donc, il y a d'abord le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements climatiques, Madame Langevin?

MÉLINA LANGEVIN:

Bonjour, Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire. Moi, c'est Mélina Langevin, de la Direction générale de l'évaluation environnementale des projets terrestres. Je serai la porte-parole pour le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Le Ministère a une équipe d'experts. À mes côtés, j'ai madame Marie-Emmanuelle Rail, de la Direction générale de l'évaluation environnementale des projets terrestres; en salle, nous avons aussi Kouadio Koffi, de l'évaluation environnementale des projets terrestres; on a Marie-Claude Gratton, la biologiste de la Direction régionale de la gestion de la faune de l'Outaouais; Yakub

105 Cieslinski, ingénieur, de la Direction des autorisations environnementales de l'Outaouais. À distance, nous avons Armelle Simo, Victor Duchesne, Gabriel Soumis-Dugas pour la Direction des impacts des contaminants sur le milieu aquatique, et Martin Villeneuve de la Direction des eaux usées.

LE PRÉSIDENT :

110 Merci beaucoup. Je m'excuse, j'ai écourté un peu le nom de votre ministère au tout début, je vais utiliser l'acronyme, dorénavant. Très bien. Alors, on a aussi monsieur Sall, qui est du MAPAQ, qui est le porte-parole du MAPAQ. Monsieur Sall?

DJIBY B. SALL :

115 Oui, bonjour, Monsieur le Président, bonjour Monsieur le Commissaire. Mon nom c'est Djiby Sall et je suis le directeur à la Direction des eaux intérieures, des politiques en pêche et aquaculture commerciales au niveau du ministère de l'Agriculture. Je suis en compagnie de monsieur Dominic Marcotte, qui est ingénieur chez nous. Il y a également madame Gabrielle Claing, qui sera en ligne, qui est médecin vétérinaire, et j'ai également madame Isabelle McComeau qui est directrice régionale au niveau du MAPAQ.

120

LE PRÉSIDENT :

125 Merci beaucoup, Monsieur Sall. On a monsieur Guillaume Campagné, qui est le porte-parole du MSSS.

GUILLAUME CAMPAGNÉ :

130 Oui, bonjour, Monsieur le Président, bonjour, Monsieur le Commissaire, bonjour à tous. Donc, effectivement, je m'appelle Guillaume Campagné, je suis le médecin responsable de l'équipe en santé environnementale au sein de la Direction de santé publique de l'Outaouais et donc, dans le cadre de ce BAPE, effectivement, je représente le MSSS, donc le ministère de la Santé et des Services sociaux.

135 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup. Maintenant, nous avons, de la municipalité de Litchfield, le porte-parole, monsieur Mike Guitard.

140 **MIKE GUITARD :**

Bonjour à tous. Mon nom est Mike Guitard pour la municipalité de Litchfield. Je suis accompagné par la directrice générale, Julie Bertrand.

145 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup. On a monsieur Terry Lafleur également qui est le porte-parole de la MRC de Pontiac.

150 **TERRY LAFLEUR :**

Bonsoir tout le monde, Terry Lafleur, DGA, MRC Pontiac, aussi directeur de développement économique. Ça fait que bienvenu chez nous.

155 **LE PRÉSIDENT :**

Merci de votre accueil.

160 Alors, maintenant, je vous lis, comme c'est un peu la coutume, un extrait de la lettre-mandat de la ministre responsable de l'Environnement. Voilà la citation :

165 « [...] je donne le mandat au BAPE de tenir une audience publique concernant le Projet d'implantation d'une ferme aquacole terrestre en recirculation intensive sur le territoire de la municipalité régionale de Pontiac par Samonix inc., et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite. Le mandat du BAPE débutera le 24 août 2026. »

Donc, la durée maximale d'une audience publique étant de quatre mois, nous déposerons notre rapport à la ministre au plus tard le 24 décembre 2026.

170 *So, since a public hearing mandate may last no more than four months, we will submit our report to the minister no later than December 24, 2026.*

175 Quelques précisions aussi sur le rôle du BAPE. Alors, c'est important de comprendre que la commission, donc nous, on n'a pas le pouvoir d'autoriser ou non le projet. Notre rôle consiste à éclairer la prise de décision gouvernementale.

So, our role is to inform government's decision-making.

180 Ensuite, la *Loi sur la qualité de l'environnement* nous accorde, en tant que commissaires, les pouvoirs illimités des commissaires nommés en vertu de la *Loi sur les commissions d'enquête*.

185 Alors, juste pour vous dire qu'on vient de me dire de parler plus lentement. Alors, vous voyez, ça vous donne un peu une idée du rythme qu'il faut prendre, qu'on va adopter. J'avais déjà l'impression de parler plus lentement, mais, bon, ça a l'air qu'il faut faire un petit peu plus. Merci du partage.

185 Bon, alors je continue. Également, nous examinerons le projet dans une perspective de développement durable qui repose sur les principes de la *Loi sur le développement durable*. C'est donc dire que nous considérerons les dimensions écologiques, sociales, économiques du projet.

190 *The hearing is divided in two parts. The first part, which begins today, gives you an opportunity to ask questions about the project. The project initiator's team and the resource persons from various government departments and agencies will be invited to answer your question, but also our questions.*

195 *The second part, which will be held on September 29, 2026, will give you an opportunity to share your views on the project, either orally or in writing, and in the language of your choice. If you would like more information, please speak with Kim Maloney at the welcome desk. Information on how to participate is also available on the BAPE website.*

200 *To help ensure that the public sessions run smoothly, I will count on your cooperation to keep our discussions respectful and cordial.*

Alors, je le répète en français parce que c'est une information importante. Donc, pour nous assurer d'un bon déroulement des séances publiques, je vais m'assurer, avec votre collaboration, que les échanges se fassent dans le respect et avec courtoisie.

No demonstrations, disparaging remarks, defamatory statements or contemptuous behaviour will be tolerated.

All the questions and responses must be addressed to me. I will direct each question to the appropriate person and there will be no direct exchanges between members of the public and the project initiator's team or the resource persons from the invited government departments and agencies.

Donc, pour permettre à un maximum de personnes de s'exprimer, je vous demande d'éviter les préambules et de ne pas commenter les réponses obtenues. Comme toutes les séances sont enregistrées et transcrites, il sera important de vous nommer lorsque vous prenez la parole. C'est valide pour les membres du public, l'initiateur et également les personnes-ressources. Les enregistrements des séances sont disponibles sur le site Web du BAPE dans un délai de 24 à 48 heures. Quant aux transcriptions, celles-ci seront disponibles environ 10 jours plus tard.

Les réponses de l'initiateur et des personnes-ressources nécessitant des vérifications supplémentaires devront être déposées dans un délai maximal de 48 heures et seront rendues publiques sur le site Web du BAPE.

Toutes vos questions sont importantes. Elles contribuent à enrichir notre réflexion et vont éclairer l'analyse que nous ferons du projet.

So, all of your questions are important. They will help deepen our understanding and they will inform our analysis of the project.

Dans un instant, j'inviterai les personnes qui ont demandé la tenue de cet examen public à énoncer brièvement les motifs de leur demande.

Après quoi, l'initiateur fera une présentation de son projet d'une durée n'excédant pas 20 minutes. J'ouvre un défi, mais c'est ce qu'on demande.

240 Nous prendrons ensuite une pause de 15 minutes durant laquelle vous pourrez vous inscrire
au registre pour poser des questions. Ce registre-là va se trouver à la table d'accueil, à l'arrière de
la salle ou, pour les participants et participantes à distance, en remplissant le formulaire qui se
trouve dans la section « Q & R » de la webdiffusion ou en téléphonant au 1-800-463-4732, poste 6.
Sachez que les formulaires sur le site Web sont uniquement en français.

Alors, je vais répéter cette partie-là, elle est importante, en anglais.

245 *We will make – we will take a 15-minute break after the presentation by those who requested
the public hearing and by the initiator. During the break, we can add your name to the question
register at the welcome desk at the back of the room. If you are participating remotely, you can sign
up by completing the form in the “Q & A” section of the website or by calling 1-800-463-4732,
extension 6. Please note that the forms on the website are only available in French.*

250 *After the break, I will call on participants in turn. Each participant may ask two questions each
time they are called on, in the language of their choice, again, and may sign up again if they wish
and if time permits it.*

255 Donc, j'appellerai donc au retour les participants et on vous demande de poser uniquement
deux questions à la fois. Vous pouvez vous réinscrire à plusieurs reprises, évidemment si le temps
le permet.

260 *I will first invite the people who asked for a public hearing to present briefly – and the word is
important – briefly, in about two or three minutes, the reasons for your request. You may summarize
your request in the language, again, of your choice, and we're going to start with Amy Taylor.*

265

PRÉSENTATION DES REQUÊTES

AMY TAYLOR

LE PRÉSIDENT :

270

So, Amy Taylor, if you want to come to the table in front of us and give us a brief summary of the reasons why you asked for a public hearing.

AMY TAYLOR:

275

Good evening. My name is Amy Taylor, I'd like to first thank the commission and the representatives of the various ministries for being here for this bilingual opportunity to participate.

280

The Rivière des Outaouais is not simply an environmental resource to me; it is a waterway, a personal family and cultural significance. Potential impacts on this river are important, not only because of measurable environmental effects, but because of our relationship with the river and our responsibility to protect it for future generations.

285

And my participation has not been without barriers. Notably, the facility would be located in a bilingual municipality, but the majority of the population's mother tongue is English. Yet, much of the substantive technical documentation needed to evaluate the project is only available in French. It may not be intentional, and we are in Québec, so it's understandable, but I can't help but wonder how many other members of the public face similar barriers.

290

LE PRÉSIDENT :

Ms. Taylor, if you could speak a little bit slower, I got a little note. I understand, take your time. Take your time. I know. I know, but we do have also translators who are struggling to follow you.

295

AMY TAYLOR:

I read through the documentation and found important conclusions about potential effects that substantially have relied on modelling and calculated predictions, including dilution and flume

behaviour. Because the treatment process cannot remove chloride or all suspended solids and nutrients from the effluent, this assessment relies in part on the river's ability to dilute what remains.

A 2015 study by Lalonde, Ernst and Garron examined effluents from 14 operational land-based fish farms in Atlantic Canada. It found that certain wastewater constituents remained elevated 100 metres downstream compared with upstream levels and noted that effects could extend beyond the same plane area.

I recognize that technology and facility can differ but there is a notable difference between these findings and the dilution predicted for Samonix. This raised important questions for me about how the predictions were developed, what data was used to validate them, and how the results might change if the model's assumptions do not reflect actual conditions.

Project documents have also cited several different flow figures creating uncertainty about how much water the project will withdraw and discharge into the river.

The differences raised questions about what figures represent, how the amount of chloride and nutrients released through the effluent and what the potential consequences could be for the river and downstream communities.

The additional demands of an energy intends of operation in a region where power reliability has been an issue raised questions about whether the existing grid can reliably support both the facility and the users.

The scale of this project, its potential implications and the questions that remain unresolved led me to request this review. I believe citizens should have an opportunity to fully understand the project and imminently participate in the process. Thank you so much.

LE PRÉSIDENT :

Thank you very much, Ms. Taylor.

SYLVIA POETSCHKE

LE PRÉSIDENT :

335

La prochaine, les prochaines personnes sont madame Cathy Fox et Sylvia Poetschke. Are they in the room? Yes. Again, I may repeat that several times because we have the translation, please, like, take it slow. I will give you a minute more if it helps.

340

SYLVIA POETSCHKE:

So, Sylvia Poetschke, I speak on behalf of several residents of Portage-du-Fort. We're 3 km's down from the proposed project.

345

We have many unanswered questions and concerns that have arose. We thank BAPE for your commitment to non-adversarial process, independent science-based research and transparent accountability. Samonix paid research and projections may be inadequate and indeed biased. In the interest of time, I will summarize our request.

350

Like Amy's comments, our primary concerns are with the capacity of the river and the area to absorb the environmental, social and economic costs of the project. Independent on-site and living river research is necessary to learn how it will affect the water for drinking, recreation and overall health of our community and downriver.

355

It is untested, theoretical technology. Cathy did a large amount of research from similar projects and discovered one in the Georgian Bay area that engaged with McMaster University to do a study of a very similar project. The study was completed in 2022, and it raised important issues that remain unresolved to date.

360

The ongoing analysis and impact of salt levels going out into freshwater together with other ingredients in the effluents, such as phosphorus and nitrogen, far exceeded the levels produced in regular waste management.

365 The project has been paused; the effluents are known to negatively impact the biology of the water as well as water filtration systems. A computer-generated simulation provided by Samonix to meet the suggested standard is simply inadequate given the McMaster real time findings.

370 Simulations do not take into account actual river conditions at many points, including well beyond the outlet and at the water intake of our town.

375 Additionally, the site is located at mere 120 km downstream from the Chalk River nuclear laboratories that is currently under remediation. The river is subjected to chemical toxicity at that site. Fertilizer runs out from farms, water road salts further tax the river and we are experiencing invasive species of both plants and aquatic life. We question how much human activity the river can withstand.

380 Additionally, we are very concerned about the overall impact to our residence, including potential noise levels during power failures, light pollution impacting on migratory bats, patterns of our birds. We're concerned about the smells during the transfer of biowaste. Having that large amount of biowaste cannot help but cause smells.

385 We also have questions about corporate citizenship and transparency. We can't risk the health and an already compromised Ottawa River and those who rely on it, because we know toxins do not simply disappear.

So, this is partly where our concerns lie, and we look forward to learn more, to hearing facts and research from qualified independent professionals.

390 We too thank you for the opportunity to outline our request for review, and we look forward to asking very specific questions in the process ahead. Thank you.

LE PRÉSIDENT :

395 Thank you very much.

JORDAN EVANS

400 **LE PRÉSIDENT :**

The next person is Jordan Evans.

405 **JORDAN EVANS:**

Thank you. I'll try in English and then, if there is time, I'll try it in French after. Good evening, Mr. Chair, and members of the commission. My name is Jordan Evans, I am the mayor of the Municipality of Waltham, an agronomist and a registered biologist.

410 I would like to begin with two clarifications regarding my original request, both of which I provided to the minister.

415 First, Waltham Municipal Council has not considered or adopted a position regarding the Samonix project. Although I identify myself as mayor, because that is one of the perspectives from which I approach this issue, I am speaking here in my own name, and not on behalf of the municipal council.

420 Second, my intention in writing to the minister was not to suggest that a BAPE public review necessarily had to be held. My intention was to ask the minister to determine, based on the complete record and the applicable environmental assessment process, whether an additional BAPE mandate was wanted and if so, what form of mandate would be appropriate.

425 I made that request because Samonix represents a significant and innovative project for the Pontiac. At the time, my knowledge of the project was largely limited to a brief presentation made to elected officials at the MRC, where I had the opportunity to ask a question. I had not yet had the opportunity to thoroughly review the technical documentation.

430 I was also aware that residents were raising questions about the project. I specifically stated in my request that I was not in a position to determine whether those concerns were well founded. My view was that an independent and transparent process could provide an appropriate form for those questions to be examined on the basis of science and technical evidence.

I also want to emphasize that my request was not an expression of opposition to Samonix. I recognize the potential economic benefits that a project of this magnitude could bring to the Pontiac, and I remain open-minded about the project.

Finally, from my perspective as mayor, I ask that if a public review was held, consideration be given to a meaningful participation by the Pontiac English-speaking population, including the ability to participate in English where necessary. I appreciate the bilingual communication and accommodation that the BAPE has provided throughout this process.

My purpose in participating now is straightforward to listen, to ask questions where clarification would be helpful, and to better understand the project and the commitments that would accompany it before reaching conclusions.

Thank you. Do you want me... do I have time to do it in French?

LE PRÉSIDENT :

If it's the same, I don't think so. I think it was pretty clear, so, yes.

JORDAN EVANS:

It's the same in French.

LE PRÉSIDENT :

Okay, so we have translators.

JORDAN EVANS:

Thank you.

LE PRÉSIDENT :

Excellent. Thank you very much.

LINDA DAVIS

LE PRÉSIDENT :

470 The next person is Linda Davis.

LINDA DAVIS:

475 Good evening. Thank you very much for this opportunity. I am very pleased to have seen that our letters from the public have resulted in our minister taking this and forcing a BAPE hearing.

In my background, I am a resident of Pontiac, I have been here for approximately 16 years. In my former younger years, I was a regional councillor and acting regional chair of Ottawa Carleton.

480 In this capacity, I was required to oversee public consultations, analyze developer proposals and do research into the issues and environmental impacts of every matter coming before our council. This included the effects on the Ottawa River as the sole source of water supply for the majority of the Ottawa-area residents.

485 Fortunately, I had an extensive staff to draw on. And when I came to this building, there's been three participations I've had that Samonix has presented to us. In the first one prior to the – the one previous to this, while I had simply asked the question: Could you please tell me where the technical, where a system, a RAS system like this is correctly operating, so that I can look into it and find out what peer review and what the lessons have been learned from that?

490

LE PRÉSIDENT :

Ms. Davis, I have two requests for you that seem to be contrary. The first one, could you speak a little bit slower?

495

LINDA DAVIS:

That's hard.

500 **LE PRÉSIDENT :**

I know, but it's hard for the translator, and the second thing, just keep on, keep – limit yourself, please, to the essential of your request because you'll have lots of time later on to ask questions and to...

505 **LINDA DAVIS:**

Okay.

510 **LE PRÉSIDENT :**

Okay?

LINDA DAVIS:

515 So, the heart of the matter was essentially: Where does this system exist currently? The proponent was not able to provide that. And digging into this, the reason why we wrote to the minister was that I found that the European partners that they spoke of, one of them, they were saying that this was the state-of-the-art equipment, but in fact, in Sweden, when you dig into it, you actually find
520 that this has not been built yet.

And so, what I worry about is that we need to have an understanding how you can be taken freshwater from the Ottawa River, turning it into salt water and claiming that Samonix will ensure that it is clean and returned back to the Ottawa River. And we need specific scientifically proven
525 peer review.

I also – it also talked about the opportunity that they're going to take to drill down underneath the riverbed of the Ottawa River and come up through the floor with an effluent diffuser. Has this
530 ever been done anywhere?

That was one of my main questions that made me feel that we needed some scientific review. We are not, in my opinion, we should not be the first timers, we should not be experimental, we

should have to have concrete proof that this in fact will be safe for all of the people that are taking, and particularly ground zero, the people in Calumet and Portage, they're taking their water supply.

535

I used to also work for the Canadian Environmental Network, and I also was one of the founding people of the Ottawa Riverkeeper. So, the Ottawa Riverkeeper is certainly someone who I support. Over 30 years ago, I first started working with them to be able to improve the quality of the Ottawa River.

540

What worries me the most, and that's pretty much the end of it, is an emergency response. Something, a catastrophic fail of this facility would pour salt water, and immediate death would result to the vegetation and to the fish, and the various people and their intake valves for the water supply in Portage and all the way downstream going to Ottawa, going to all our different communities, going down to Gatineau, going down as far as Montréal, effectively, could be very much harmed. And this is not a genie you can put back in the bottle. We don't have that kind of equipment that we would be able to do this.

545

My final concern was Portage. The modelling that has been done has been essentially based on what is an acceptable level of salt, but who is the scientist that's going to be able to do these modellings and the calculations and become responsible for that?

550

I hope that you have the opportunity to actually look at the fiscal layout, and if you look at Portage, the dam is there. So, as they're saying that the proper level of salt is below what the Ministry would allow, if it sits and it pools there, if the dam doesn't open, that pooling could have a really adverse effect on the quality of life and the health of the individuals there.

555

I will go further in my questions later on, and I thank you for this great opportunity to meet with all of you.

560

LE PRÉSIDENT :

Thank you, Ms. David.

565 **LE COMMISSAIRE :**

Thank you.

570
NICOLE THOMPSON
LE PRÉSIDENT :

Nicole Thompson is the next person to... and again, a reminder, slowly and...

575 **NICOLE THOMPSON:**

Nicole Thompson, municipalité de Portage-du-Fort. Alors, je me fais la porte-parole d'une petite municipalité anglophone dont la voix risque d'être ignorée dans ce débat. Les bénéfices attendus de ce grand projet sont indéniables, mais pour nous, il y a plus d'inquiétudes que d'avantages.

580
Pour la flore et la faune et pour les espèces dans la rivière, quels seront les impacts à long terme des rejets de contaminants dans la rivière des Outaouais qui est l'unique source d'eau potable des humains de Portage-du-Fort.

585
L'usine de Samonix, elle, sera équipée d'un système de filtration hautement contrôlé permettant, pour les contaminants, l'analyse, le calcul et l'interprétation, selon des objectifs environnementaux de rejets, des OER stricts.

590
Fort de cette expertise de fine pointe, ne pourrait-on pas leur demander de prendre en charge et de contrôler de façon similaire le système de filtration actuel de la municipalité directement en aval pour sa protection?

595
On nous a imposé un mode de gestion d'eau qui est lourd financièrement et qui ne satisfait pas à nos besoins. Un système mieux adapté sera aussi requis quand augmentera la demande en eau potable pour accommoder une vague soudaine d'employés résidents.

Il est vrai que Samonix promet d'enrichir une circonscription défavorisée, mais du même coup, et à cause de cela, le Pontiac sera-t-il en mesure de financer et supporter les infrastructures et les ressources nécessaires à ce mégaprojet et à ses travailleurs?

On parle ici de besoins en électricité, alimentation, hébergement, divertissement, restauration, magasinage, culte, routes, spécialistes, etc.

Ou bien, est-ce qu'on monte toute cette opération pour que ce soit nos voisins, à quelques kilomètres de l'autre côté du pont, avec de meilleurs services, qui bénéficieront des retombées économiques immédiates?

Les risques pour la santé et la sécurité de notre petite population ne seront pas un enjeu pour les multiples partisans de Samonix qui ne sont pas physiquement proches des installations, mais qui profiteront financièrement du projet. Au moins, Litchfield pourra percevoir des taxes municipales, mais nous, à Portage-du-Fort, dans le Far West québécois, qu'avons-nous à gagner vraiment à part les impacts résiduels?

Merci.

LE PRÉSIDENT :

Merci, Madame Thompson.

Donc, c'était la dernière personne pour présenter les requêtes. Je remercie toutes les personnes qui ont présenté leur requête. À partir de maintenant, vous êtes donc des participants à part entière, vous aurez l'occasion de poser vos questions concernant le projet et puis on espère avoir pour vous des réponses.

PRÉSENTATION DE L'INITIATEUR DU PROJET

LE PRÉSIDENT :

Voilà. Nous allons maintenant passer à la présentation du projet et ça va être fait par monsieur Farley et son équipe. Donc, comme je l'ai mentionné un petit peu plus tôt, vous avez 20 minutes pour présenter votre projet.

MATHIEU FARLEY:

Merci, Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire. Merci à tout le monde qui se sont déplacés aussi ce soir. Thanks to everyone who are coming to this event.

Je vais faire une première reconnaissance territoriale. Donc, Samonix reconnaît que notre projet à Litchfield au Québec est situé sur le territoire traditionnel non cédé des Algonquins Anishinaabés.

Situé sur les rives de la Kichi Sibi, la rivière des Outaouais, cet endroit revêt depuis longtemps une importance culturelle, historique et vivante pour les peuples autochtones. Nous offrons cette reconnaissance avec respect et humilité ainsi qu'avec l'engagement de bâtir des relations fondées sur l'écoute, la responsabilité et le respect.

On va passer à travers cinq points aujourd'hui. Donc, on va parler du projet, on va parler de l'emplacement, les répercussions et retombées, les mesures de surveillance et de suivi et on va parler de l'échéancier.

Tout d'abord, le projet.

Samonix aims to build a facility that will produce approximately 10,000 metric tons of Atlantic salmon per year. The request that we have submitted to the minister of the Environment is for a production up to 12,000 tons, which is approximately 2.8 million salmons per year.

Le projet inclut des installations qui représentent des opérations et une transformation primaire sur une surface d'environ 5,6 hectares.

So we will take approximately 13 to 14 acres of land on the industrial land in Litchfield.

665 L'objectif c'est de fournir un saumon de qualité supérieure pour répondre à la demande croissante au Québec et en Ontario, et peut-être même aux États-Unis, tout en réduisant notre dépendance aux importations de saumons qui viennent de la Norvège et du Chili et en réduisant notre empreinte carbone.

670 L'emplacement est stratégique parce qu'il est situé près des grands centres. Il va permettre d'offrir un saumon beaucoup plus frais, au moins cinq, six jours plus frais que ce qui est présentement offert, avec une meilleure durée de conservation et plus accessible aux consommateurs locaux.

675 We will use some ecofriendly recirculation system, and we will recirculate up to 99% of the water that we will use. We will use hydroelectricity and we will treat the water before going to the river. We will also send our sludge to a biomethanization plant in the Montérégie.

680 L'objectif est d'augmenter la revalorisation des boues en les envoyant en biométhanisation en Montérégie.

The project is estimated to be around 300 M\$ US, so a little bit more than 400 \$M Canadian, and will have significant economic benefits for the Pontiac.

685 During the construction, we expect that around 500 jobs will be created for that phase. Following that, approximately 100 permanent jobs will be created with a wide variety of skills, including senior enterprises and directions but also biologists, technical – technicians and a few others as well. It will favour local hiring.

690 Ça va stimuler l'économie locale. Il va y avoir plusieurs occasions d'affaires pour la municipalité de Litchfield et pour les municipalités environnantes aussi. Il va probablement y avoir aussi des entreprises qui vont émerger de Samonix pour différents services qu'on aura besoin aux installations, un peu comme c'était dans le cas dans le temps de la papetière Smurfit-Stone.

695 Samonix compte bien contribuer à l'amélioration et au développement des services à la population du Pontiac. Le projet de Samonix s'inscrit à l'intérieur de plusieurs politiques gouvernementales actuelles.

700 Donc, le gouvernement fédéral, avec sa stratégie nationale de sécurité alimentaire, le projet s'inscrit dans ces objectifs-là.

Il y a aussi la politique bioalimentaire 2025-2035 du gouvernement du Québec, le projet s'inscrit dans cette politique-là.

705 Au niveau du MEIE, il y a un plan d'action de développement durable pour soutenir les modèles d'affaires durables, les technologies propres et l'économie circulaire dont Samonix fait partie aussi.

710 Il va contribuer à la croissance de l'aquaculture québécoise, en cohérence avec les orientations du MAPAQ pour le développement du secteur aquacole.

En dernier lieu, on est aligné avec la vision de Pontiac 2030, le plan stratégique de développement de la MRC du Pontiac.

715 Le saumon de l'Atlantique qu'on compte mettre sur le marché sera un saumon qui sera sans antibiotique, non génétiquement modifié, sans hormone de croissance, sans pesticide. Il va être d'abord destiné au marché de table régionale puis il va avoir des normes sanitaires très strictes.

720 The project is located in Litchfield in the old industrial site of the Smurfit-Stone pulp and paper mill. The site where we are located has no trees. It used to be a place where logs would be stored.

The area is a bilingual community and should have, as the required skills, any employees around to actually help out in the farm.

725 I will pass on the next part of the presentation to Fred and Adèle. Merci.

FRED BRISCO :

Here we see the Ottawa River with the Samonix building on the east shore. It's just north of the Uteau treatment facility that is currently there. Again, the old Smurfit pulp and paper.

730

We see in blue, the intake pipe that again will be drilled horizontally without any interference in the water, on the banks of the shore, it will come up underneath. Again, a well-known technology that is done mostly in the oil and gas industry, but it's very well understood.

735

And then, we have a red line there that is a course where we will be emitting the discharge, and the small orange triangle is our simulated dilution of the effluent.

740

There we see a zoom-in on the site itself showing the basins and the water treatment facility. We have a few secondary buildings, mostly incoming water treatment, and outgoing water treatment as well. Some backup generators and a few other secondary equipment.

Ici, on voit un zoom in sur l'intérieur de l'usine. On a présenté une couple de fois, pour ceux qui l'ont déjà vu, on a des bassins de toutes les différentes tailles.

745

Les œufs viennent de l'Islande, ils sont mis dans des petits bassins pour les faire éclore et, ensuite, on a plusieurs séries de bassins grandissant, toujours avec des traitements d'eau équivalents.

750

Alors, chaque bassin va avoir son propre traitement dans ce qu'on appelle notre RAS en haute recirculation, puis ensuite, on a plusieurs autres boucles de traitement, mais en général, environ deux tiers de la surface est dédié au traitement d'eau pour assurer, en premier temps, la meilleure qualité d'eau possible pour les poissons, mais aussi, évidemment, pour traiter l'eau pour qu'elle soit aussi propre que possible avant de la décharger dans la rivière.

755

Je vais passer à Adèle pour les enjeux du projet.

ADÈLE LAMARCHE :

Oui. Donc, dans les prochaines diapos, on va faire un survol des principaux impacts du projet. C'est important de rappeler que toute la démarche d'évaluation environnementale repose sur l'identification des enjeux liés au projet.

Donc, dans le cadre de notre étude, on a identifié cinq principaux enjeux qui sont :

- Le maintien de la biodiversité et la protection des espèces à statut précaire et de leurs habitats;
- La protection et le maintien de l'intégrité des milieux humides et hydriques;
- La lutte contre les changements climatiques;
- Une saine cohabitation et un maintien de la qualité de vie et de la santé publique;
- Et avoir un développement industriel responsable.

LE PRÉSIDENT :

Madame Lamarche, je vais vous inviter à ralentir le débit, s'il vous plaît, merci.

ADÈLE LAMARCHE :

Oui. Donc, au niveau des répercussions environnementales, c'est important de rappeler que toute la conception des installations de la ferme a été faite afin d'éviter toute interaction avec les milieux humides et les espèces floristiques à statut précaire et les cours d'eau également qui ont été délimités en pourtour de site. Donc, il n'y a aucun impact sur ces milieux sensibles.

Comme on l'a mentionné, Samonix prévoit faire la valorisation des déchets organiques issus de l'élevage à l'usine de CTBM en Montérégie, puis le projet vise à réduire les émissions de GES liées à l'importation du saumon en provenance du Chili et de la Norvège.

Il y a quand même des impacts liés au projet au niveau de l'environnement. Donc, effectivement, l'utilisation de divers équipements de chantier, notamment en construction, et différents appareils en opération vont émettre des GES. Par contre, il y a des mesures d'atténuation

790 qui existent pour limiter ces émissions-là, avoir des équipements en bon état de fonctionnement avec les dispositifs requis.

Également, l'aménagement du site va causer une perte ou une modification des habitats. Donc, on l'a vu, le site est actuellement une friche arbustive, donc un milieu de vie pour la faune et la flore, mais c'est un milieu relativement commun dans la région. Donc, il va y avoir de légères pertes à ce niveau-là.

Par contre, comme je le mentionnais, on a évité les éléments sensibles qui étaient présents en pourtour du site.

800 Le fait d'avoir des équipements également, notamment en construction en opération, il peut y avoir un dérangement de la faune par le bruit puis des mortalités possibles causées par des collisions avec des animaux.

805 Toutefois, il va y avoir différentes mesures, notamment faire les travaux de défrichage du site en dehors des périodes sensibles des oiseaux, notamment. Donc, on va éviter toute la période de nidification pour éviter les mortalités des oisillons.

810 Il y a également, comme on l'a mentionné, puis comme c'est une préoccupation qui a été soulevée, d'avoir des impacts liés aux travaux dans la rivière. Donc, l'aménagement comme tel de la prise d'eau et de l'émissaire par forage directionnel va quand même causer des perturbations de la qualité de l'eau par la mise en suspension de sédiments.

815 Par contre, également, on va faire ces travaux-là en dehors des périodes sensibles des poissons, puis toutes les mulettes qui ont été recensées dans le secteur de l'émissaire et de la prise d'eau vont être relocalisées avant les travaux pour éviter les mortalités.

820 Comme on va pouvoir en discuter ce soir, le fait de prélever de l'eau et d'avoir un rejet dans la rivière peut causer des impacts. L'aménagement comme tel des installations cause une légère perte de superficie d'habitat aquatique par les faibles superficies utilisées par le diffuseur puis la prise d'eau.

825 Toutefois, la prise d'eau représente vraiment des volumes d'eau relativement restreints comparés au débit de la rivière, on parle de 0,02 %. Donc, la rivière est quand même capable de soutenir le prélèvement d'eau prévu par le projet.

Puis au niveau des rejets, bien, on en a parlé, ça va être suivi de manière très, très, très stricte pour respecter les objectifs environnementaux de rejets que le Ministère nous a partagés.

830 **LE PRÉSIDENT :**

The question period is later, sir, okay? We will continue with him.

835 **FRED BRISCO:**

As Adèle said, because the facility is inside a building, it's very easy for us to control things, like odour, sound, light pollution, particulate emissions. We have studies detailing all of those and demonstrating how they can be mitigated and removed or made very minimal.

840 Of course, the one thing that we do do is emit water into the river. We have very, very many in-depth studies done by Canadian professional firms, reputable firms, that have gone through every element, including ideal placement of the diffuser in areas of the river where the water is moving rapidly.

845 We've worked with a firm out of Vancouver called BHI to geometrically optimize the diffuser to our exact situations, exact conditions in order to dilute the effluent as quickly as possible, and then a full entire sonar was done of the entire river in order to model using historic data, finding the lowest water levels ever historically recorded, modelling that completely, multiple weeks of rendering in supercomputers in order to demonstrate that the effluent flume is diluted seven folds within the
850 two metres.

And, again, we have to go through things quickly in this BAPE context, but there are hundreds and hundreds of pages of detailed studies that are all available for a thorough review.

855 This is an artist's interpretation obviously of the depth of the river, the pipe under the water and the effluent column.

We will look through later, I will go in higher detail, but essentially, the first two metres is where there are still any detectable levels – I'll show later in the graph. Technically, you could still detect it up to 90 metres out, but we're talking of, you know, 1,000's percentage just slightly above natural water levels.

Next slide – je vais passer à Adèle.

ADÈLE LAMARCHE :

Merci. Donc, au niveau des répercussions sur le milieu humain, c'est important de rappeler que le projet est situé dans un secteur de zonage industriel, la résidence la plus près est située à peu près à 2,6 km du site.

Donc, il y a beaucoup de préoccupations au niveau de l'approvisionnement en eau potable. C'est important de rappeler qu'avec les différentes études qu'on a menées, il n'y aurait aucune interaction entre les prises d'eau potable, notamment de la résidence qui s'approvisionne en eau souterraine, qui est située à plus de 2 km, et de la prise d'eau de surface dans la rivière des Outaouais, qui est située à 5 km en aval du projet, en raison de l'ébullition du panache de rejet rapide.

Comme Fred l'a mentionné, il n'y a aucun impact anticipé sur les odeurs parce que toutes les activités sont vraiment réalisées à l'intérieur des bâtiments.

Donc, au niveau du milieu humain, les deux principaux impacts sont vraiment une augmentation du nombre et de la fréquence des camions sur les routes, notamment en construction et plus tard en opération, pour ramener les intrants à la ferme puis à expédier les poissons et les boues à l'extérieur de la ferme.

Mais les mesures, le respect du Code de la route sera de mise, puis avoir des camions en bon état également. Si, lors de la construction, on doit avoir des signalisations particulières pour assurer la sécurité des usagers, ce sera fait également.

Puis au niveau du paysage, comme on l'a vu sur les photos aériennes, les installations sont vraiment reculées dans un secteur industriel, donc de la route elles seront non visibles. Par contre, c'est vrai que de la rivière et de la rive opposée, on va voir les bâtiments.

Par contre, Samonix fait le choix d'essayer de maximiser l'intégration harmonieuse de ses installations en ayant des bâtiments qui sont d'un maximum de 10 mètres de haut, puis avec le choix de matériaux qui s'harmonisent bien avec le paysage.

C'est important de rappeler également que dès la construction et durant l'opération, Samonix va mettre en place un mécanisme de réception et de traitement des plaintes. Donc, les citoyens qui vivent des nuisances ou qui ont des préoccupations vont pouvoir contacter l'équipe de Samonix puis il va y avoir vraiment une résolution, une discussion de la problématique vécue puis essayer de résoudre la situation.

Puis au niveau des retombées économiques, on en a parlé brièvement, mais des retombées positives. Donc, l'emploi de main-d'œuvre temporaire pour la construction, la création d'emplois permanents pour les opérations.

C'est important de dire que Samonix a eu aussi des discussions avec les acteurs économiques et administratifs de la région au tout début du projet, puis ces discussions-là se poursuivent pour vraiment maximiser les retombées économiques dans le secteur, favoriser l'approvisionnement local en biens et services, puis embaucher de la main-d'œuvre locale autant que possible.

Puis, comme on l'a vu, c'est de réduire également les importants de saumon du Chili et de la Norvège, donc avoir une économie vivante régionale.

Au niveau des mesures de surveillance et de suivi, c'est important de rappeler qu'en construction, il va y avoir un surveillant de chantier qui va s'assurer de la mise en application de toutes les mesures d'atténuation, toutes les conditions d'autorisation qui vont être délivrées ultimement pour Samonix, donc vraiment une gestion serrée des activités, des mesures, s'il y a des déversements accidentels, des mesures d'intervention rapide, de confinement, de récupération.

Comme je le mentionnais, le mécanisme de gestion de traitement des plaintes, puis le surveillant sur place va être en mesure de voir si les mesures prévues sont efficaces, et si elles ne sont pas efficaces, de proposer des mesures correctives pour vraiment réduire l'impact sur l'environnement.

Puis lors des opérations, bien, c'est sûr que suite à la construction, toutes les aires de travail temporaires qui sont requises pour la construction des installations vont être remises en état, donc la végétalisation. Il va y avoir un suivi pour s'assurer que ces aires se revégétalisent proprement.

Samonix doit obligatoirement maintenir plusieurs registres de ses activités, les intrants, etc., etc., donc c'est des registres qui seront disponibles à la ferme.

Le respect des objectifs environnementaux de rejets avec différentes mesures de suivi, s'assurer que le système... le fonctionnement du système de gestion des eaux pluviales est bon.

On a fait des modélisations sonores, c'était une des préoccupations, donc on a fait des modélisations sonores, puis le bruit émis par les installations respecte les seuils réglementaires aux résidences les plus proches. Par contre, pour valider que les modélisations sont bonnes, on va faire des suivis sonores en opération pour vraiment valider qu'on est conformes.

Je passe la parole à Mathieu.

MATHIEU FARLEY:

Je vais parler un peu de l'échéancier du projet. Juste avant, I would like to just remind everybody that this project, as a founder, was put into place to try to offer a different solution to the current salmon farming approach in open net-pen.

So, I'm convinced that the way we currently raise salmon on East and West Coast and in Norway and Chili actually have a lot of damaging impact on their ecosystems. So, we have been concerned from the start, trying to propose a project that would limit significantly the impact on the environment and reduce our carbon footprint.

955 So, any concern regarding river quality in the surroundings of Samonix has been taken seriously.

Et on a engagé des discussions avec le ministère de l'Environnement depuis le début du projet. On a soumis nos études, on a eu des commentaires, on a fait des études additionnelles.
960 Donc, c'est un projet qu'on prend au sérieux. On agit avec rigueur puis on est intéressés d'adresser les inquiétudes de la population puis des municipalités de la région.

Quickly on the project schedule. So, we're in 2026, so we're in the permitting phase, and our goal is to actually start construction in 2028.

965 The construction will probably last two to two and a half years, but after approximately one year, we should be able to receive the eggs. And then, as the eggs will grow into smolts, the construction for the grow-out section of the facility will be completed in order to house the larger salmon.

970 So, at the moment, we expect to have our first harvest in 2031, obviously providing salmon here in the Pontiac, but also in Outaouais and in the Ontario and in Québec.

Merci à tout le monde.

975 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, Monsieur Farley de Samonix et son équipe.

980 So, we will now take a 15-minute break to give you an opportunity to sign up and ask questions. You can do so at the welcoming desk by completing the form... or by completing the form in the "Q & A" section on the webcast, or by calling 1-800-463-4732, extension 6. As a reminder, the online forms are only available in French.

985 Donc, on va revenir dans 15 minutes. Alors, je vous donne tout de suite, il est 19 h 57, on va donner une petite marge, on va recommencer à 20 h 15, en salle et en ligne.

Et, maintenant, je vous invite à aller vous inscrire à la table pour poser des questions. Donc, si vous voulez poser des questions, vous devez absolument vous inscrire à la table.

If you want to ask questions, you absolutely have to put your name on the register.

SUSPENSION DE QUELQUES MINUTES

REPRISE DE L'AUDIENCE
PÉRIODE DE QUESTIONS

LE PRÉSIDENT :

On va recommencer la séance. We're going to start the question period. Merci à la régie pour avoir monté le son. Please go back to your seat.

So, this is the time where you can ask your questions. We have about 14 people that signed up on the register. We may not be able to have all these people ask their questions tonight, and I remind you that tomorrow, we are continuing in the afternoon. So, if some people, on the list that is there, cannot pass on tonight because, you know, we exceed the time – we'll try to do as best as we can, and we will need your collaboration for that – but we'll ask them to continue and come tomorrow.

Again, in terms of process, we limit you to two questions per intervention. If you want to ask more questions, you're free to go back and sign up again.

Donc, je vous rappelle que l'idée c'est, à cette étape-ci, de vous permettre de poser deux questions. Ce n'est pas le moment non plus pour expliquer vos positions parce que vous allez avoir toute une période qui va être allouée à ça au mois de septembre, à la fin du mois de septembre, donc dans la deuxième partie de l'audience.

Donc, limitez-vous, s'il vous plaît, à vos questions puis éviter les préambules, comme ça on va pouvoir être le plus efficace possible et permettre à tout le monde de retourner ce soir à une heure raisonnable.

GARDE-RIVIÈRE DES OUTAOUAIS
LARISSA HOLMAN

So, la première personne est Larissa Holman. Bonsoir. Merci de venir.

LARISSA HOLMAN:

Bonjour, tout le monde. Mon nom est Larissa Holman, je suis la directrice de Science et Politiques à Garde-rivière des Outaouais.

My name is Larissa Holman, I'm the director of Science and Policy with Ottawa Riverkeeper.

I want to thank you for the review of the project that the Government of Quebec did and that you required a number of environmental concerns to be addressed throughout this project.

As part of – as a member of the environmental non-governmental organization or civil society organizations, we have shared with other organizations our concerns, and including Algonquin community of Kitigan Zibi, where we discussed the scientific documents and how the project has, over the course of this process, done their due diligence to assure that the information provided responds to the concerns that were raised.

So, je veux remercier le gouvernement du Québec de faire ça. Je veux aussi dire que comme organisme qui travaille pour la promotion et protection de la rivière des Outaouais, on voit que dans quelques régions, le renforcement de réglementations n'est pas bien fait.

It's in our experience that when receiving reports regarding environmental infractions on the – environmental infractions, sorry, the Ministry has been slow to respond or has downloaded these responsibilities to the municipalities. This can reduce confidence...

LE PRÉSIDENT :

You'll have to go as quickly as possible to your question.

1060 **LARISSA HOLMAN:**

My question is right here, yes.

1065 **LE PRÉSIDENT :**

Thank you.

LARISSA HOLMAN:

1070 ... in the effectiveness of environmental regulations, my question is to the Ministry.

1075 Given that this is the first project of its type in Québec and that there are additional steps that will need to be taken to assure that the threshold determined by your ministries are respected, should we, as civil society organizations or members of the public, expect a more regular or significant presence of your ministry in this region to assure that not only this project follows the threshold set out in its licence, but all developments in the region meet the standards set out by regulations or licences to operate?

1080 **LE PRÉSIDENT :**

Thank you for your question. We will limit your question to the project itself, if you don't mind, because that's the... yes, your question is for the project.

1085 **LARISSA HOLMAN:**

The question is: will you assure that the thresholds are followed are how will you set an enforcement structure to do so?

LE PRÉSIDENT :

Très bien. Je vais diriger la question à madame Langevin. Dans le fond, allez-vous et comment vous assurer du suivi environnemental si ce projet-là bien sûr est réalisé, et s'assurer que les limites établies sont respectées? Madame Langevin?

MÉLINA LANGEVIN:

Mélina Langevin, ministère de l'Environnement. Donc, évidemment, c'est un projet qui est relativement nouveau au Québec, comme vous l'avez dit. Ce n'est pas le premier, je vais avouer, donc on a déjà commencé à établir des conditions qu'on met typiquement dans les décrets environnementaux. Il va y avoir ceux appropriés pour le projet de Samonix selon sa région.

Les évaluations environnementales, c'est les projets souvent les plus... avec les plus hauts risques qui passent par notre procédure et, ensuite, qu'il y ait autorisation gouvernementale ou pas, on va faire nos recommandations de nos conditions. Il va aussi y avoir des autorisations ministérielles plus régionales et plus spécifiques aussi.

Donc, il y a quand même plusieurs niveaux, plusieurs « thresholds » à parcourir pour Samonix et plusieurs, donc, normes et vérifications.

On a aussi le contrôle de l'environnement qui va être impliqué, qui est au courant déjà aussi que le projet existe et pourrait exister dans la région. C'est sûr qu'on va indiquer les priorités au contrôle, quelle chose à regarder, les suivis qu'on demande. Le contrôle va s'assurer qu'on les reçoit et va les regarder.

Les suivis sont publics aussi. Donc, si je demande un suivi dans l'eau, il va être public.

LE PRÉSIDENT :

Vous pouvez des questions à moi, mais c'est comme ça que ça fonctionne.

MÉLINA LANGEVIN:

Mais j'espère que... ça décrit quand même en général les étapes.

1125 **LE PRÉSIDENT :**

Très bien. Mais je pense que la question était comment.

MÉLINA LANGEVIN:

1130
Comment?

LE PRÉSIDENT :

1135 Comment vous allez faire? C'est quoi les mécanismes? Est-ce que vous allez être présents dans la région? Comment vous envisagez faire les suivis tels que madame Holman le demande, là? Quels sont les mécanismes que vous avez?

1140 Vous avez mentionné aussi d'ailleurs, dans la même question, qu'il y a d'autres projets, ce n'est pas le premier. Alors, peut-être que vous pouvez nous dire comment vous faites dans ces autres projets et est-ce que ça va être la même chose que vous allez faire donc dans ce projet-ci, si bien sûr il est autorisé.

MÉLINA LANGEVIN:

1145 Les conditions vont être relativement similaires, mais pas complètement puisque ce n'est pas le même milieu ni les mêmes enjeux, mais il y a quand même des similarités. Par contre, c'est vraiment le CEQ, donc le contrôle qui détermine la fréquence de visites pour aller faire ses inspections.

1150 Nous, on priorise certains projets, c'est sûr que les plus gros et nouveaux vont sûrement aller être visités sur le terrain, le contrôle régional visite, et s'il y a des infractions, des avis de non-conformité vont être émis et c'est sûr que le contrôle va être beaucoup plus avisé. Plus il y a d'infractions, plus il va être sévère aussi.

1155 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, vous aviez une deuxième question?

1160 **LARISSA HOLMAN:**

Oui, j'avais un suivi. Normalement, quand il y avait des contrôles qui sont mis en place, les données qui sont recueillies par le gouvernement ne sont pas partagées. Alors, les gens ne comprennent pas si c'est proche du niveau de contrôle ou est-ce que c'est assez loin. Alors, est-ce que les données recueillies par le gouvernement pour assurer que c'est bien fait sont disponibles au public?

1165 **LE PRÉSIDENT :**

O.K., très bien. Alors, ce sera votre deuxième question.

1170 **LARISSA HOLMAN:**

C'est ma deuxième question, oui.

1175 **LE PRÉSIDENT :**

Madame Langevin, vous avez mentionné tout à l'heure que les données devenaient publiques, pouvez-vous préciser ce point-là?

1180 **MÉLINA LANGEVIN:**

Les projets pour les évaluations environnementales, les suivis vont au registre, là, où est-ce qu'on a déjà toute la documentation, notre registre des évaluations environnementales, les suivis vont être là.

1185 Les surveillances où il y a les normes hebdomadaires, probablement pas sur le registre, mais la Direction régionale, vous pouvez faire une demande d'information puisque c'est public. Donc, comme connaissance, ils vont vous la fournir. Mais les suivis, oui, ils vont être sur le site Internet.

LARISSA HOLMAN:

1190

Oui, c'est ça. Parce que normalement, avec les normes, ça...

LE PRÉSIDENT :

1195

Merci beaucoup.

LARISSA HOLMAN:

1200

O.K., c'est tout.

LE PRÉSIDENT :

Je pense que mon collègue a une question pour vous en suivi, Madame Langevin.

1205

MÉLINA LANGEVIN:

Oui,

LE COMMISSAIRE :

1210

Juste une petite question. Quand vous avez mentionné qu'il y avait d'autres projets qui avaient déjà passé chez vous, je pose la question, est-ce qu'on parle notamment de celui de Baie Trinité?

1215

MÉLINA LANGEVIN:

Oui, Aqua Boréal à Baie Trinité dans la Côte-Nord.

LE COMMISSAIRE :

1220

O.K.

MÉLINA LANGEVIN:

1225 C'est l'autre projet avec un système relativement similaire, un RAS aussi, et une production assez élevée pour avoir fait partie de notre procédure des évaluations environnementales.

LE COMMISSAIRE :

1230 O.K., puis est-ce qu'il y en a eu d'autres, d'autres types de projets qui auraient été seulement en autorisation ministérielle ou c'est vraiment...

MÉLINA LANGEVIN:

1235 Il y a d'autres types d'aquaculture au Québec qui sont seulement en autorisation ministérielle. Nous, on assujettit selon la production, dans le fond, totale. Si elle dépasse un certain seuil, c'est assez un risque élevé pour que nous, on fasse l'évaluation.

LE COMMISSAIRE :

1240 C'est bon. Merci.

LE PRÉSIDENT :

1245 Merci, Madame Langevin.

CATHY FOX

1250 **LE PRÉSIDENT :**

1255 La prochaine personne, the next person is Cathy Fox. Again, I will remind everybody again to speak slowly. I'm still receiving notes from our people that they are struggling following you. So, bienvenue.

CATHY FOX:

I am a resident of Portage-du-Fort, and when I heard about this, of course, I wanted to know what examples have been done else where and I came across one in Georgian Bay that's a very similar scope and type of technology, and the students were asked to analyze this and they suggested certain things that needed to be – still to be done to prepare. And one of the things that came up, it doesn't seem to come up in the brochure, is when the monitoring will be done.

For example, there in the slide on page 18, they talk about monitoring and follow-up, now in the case of the Georgian Bay, they took samples of the existing water conditions in order to establish what was already the chemistry of the water, and in multiple locations to see how the different parts would be affected, and they also took – so, in order to see what will happen without being operational yet, there are ample studies to show what kinds of things, chemistry will be in the water.

So, I'm asking whether as part of the monitoring they will be doing that, what agency will be doing that. As we've just heard, there's quite a bit of examples of how they're going to do it once it's established, but nothing about the beforehand.

LE PRÉSIDENT :

Okay, so what I understand from your question, you want to know if there will be, prior to the project, some sampling or analysis of the existing conditions.

CATHY FOX:

Yes.

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Farley, je vais commencer avec vous.

MATHIEU FARLEY:

1290 Oui. Alors, nous, on a déjà fait des échantillonnages sur l'eau de la rivière à plusieurs moments, à différentes saisons dans la rivière. C'est requis pour comprendre le genre de système de traitement qui est nécessaire pour l'eau qui va être insérée dans les bassins, parce que les saumons nécessitent une certaine qualité d'eau, puis ça nous permet de comprendre aussi qu'est-ce qu'il y a déjà dans la rivière puis quel sera l'impact de nos rejets sur les conditions de la rivière.

1295 Ce travail-là, on a pris des eaux qui venaient d'autres places semblables, à d'autres aquacultures au Québec, pour comprendre l'interaction avec ce qu'on avait déjà dans la rivière, puis ça a été analysé par des biologistes chez Cima, chez WSP. Ça l'a aussi été regardé par le MAPAQ qui a des ressources expertes parce que dès le début du projet, à cause du nombre peu important d'experts en système aquacole, le MAPAQ a des ressources dédiées pour supporter les promoteurs comme nous.

1300 Donc, il y a quand même plusieurs intervenants qui ont regardé nos données, incluant les experts technologiques.

1305 Donc, il y a eu, jusqu'à maintenant, beaucoup de yeux sur le traitement puis la qualité de l'eau, puis tel qu'il est indiqué dans notre documentation, il va y avoir de la surveillance puis du suivi à l'effluent pour nos données, puis il va avoir aussi le ministère de l'Environnement qui va faire son travail.

1310 Donc, j'espère que ça répond à la question.

LE PRÉSIDENT :

1315 Je vais vous poser – je pense que votre collègue veut aussi intervenir, je veux m'assurer que la question qui nous est posée de madame Fox est répondue. Est-ce que je peux continuer en français, Madame Fox, or would you prefer that I continue in English in the question or your are okay with that?

1320 **CATHY FOX:**

I'm okay in French.

1325 **LE PRÉSIDENT :**

O.K. Donc, je pense que la question de madame Fox, c'est aussi, pas uniquement pour savoir la qualité de l'eau qui rentre dans votre système, mais l'état de la rivière en aval aussi, pour voir les conditions existantes.

1330 Est-ce que c'est bien ça, Madame Fox?

CATHY FOX:

Oui.

1335 **LE PRÉSIDENT :**

O.K. Donc, là, je comprends que vous l'avez fait pour vous assurer qu'effectivement, que l'eau de la rivière est de bonne qualité pour votre production, là, mais qu'en est-il justement de cet échantillonnage-là en aval?

MATHIEU FARLEY:

1345 Bon, on l'a fait, je pense, pour les deux, mais je vais laisser Fred répondre.

LE PRÉSIDENT :

O.K., c'est bon. Merci.

1350 **FRED BRISCO :**

So, as Mathieu mentioned, obviously we did our own water quality testing to understand what the facility would be taking in, but I personally, I am a resident of the City of Ottawa, my water comes from the Ottawa River, like most of us here.

1355 We are very fortunate to have NGOs like Ottawa Riverkeeper who does extensive water quality testing. Not all watersheds, not all rivers do, but Ottawa Riverkeeper, for example, has historical data on the river testing huge amounts of parameters. So, most areas in the watershed have historical data on almost anything you can imagine that would be relevant.

1360 We looked at that obviously to understand what was in the river, but they continue to do so, and we will also be obviously testing the water incoming, and so the water quality of the Ottawa River is arguably well known compared to many other water bodies.

1365 **LE PRÉSIDENT :**

Do you have a second question?

1370 **CATHY FOX:**

Well, as a follow-up, as it was mentioned earlier, we're in a fairly stable before a dam situation, and it's unique what will be coming into that area and will be held back. So, it seems to me important that we have sites around where we are living to have the actual testing and using that as a starting point to see what changes happen.

1375 **LE PRÉSIDENT :**

1380 Okay, let me ask maybe the Ministère about this. Donc, la question de madame Fox concerne l'échantillonnage de la qualité de l'eau dans l'environnement du projet, particulièrement parce qu'effectivement, toute cette section de la rivière, dans le fond, se trouve à être limitée par des barrages à différents endroits.

1385 Donc, avez-vous vu effectivement un échantillonnage suffisant et complet pour qu'effectivement, on puisse voir, faire le monitoring à la suite et voir des différences entre l'avant et l'après?

MÉLINA LANGEVIN:

1390 Bonjour. Mélina Langevin, ministère de l'Environnement. Donc nous, on a en effet les deux barrages en amont du projet, celui de Bryson et celui de L'Île-du-Grand-Calumet, je crois qu'il s'appelle. C'est des données du ministère du Québec, tandis que celui Des-Chenaux, vous pouvez voir sur le registre, on a fait la demande aussi pour avoir les données de débit.

1395 L'état de référence, on a l'Atlas géomatique de l'eau, qui est une ressource publique du ministère de l'Environnement, qui démontre toutes les qualités des rivières et des lacs du Québec. Donc, c'est un gros travail de recensement de données qu'on a sur... qu'on a pris sur les villes, les industries qui existent déjà. Donc, on a cette ressource-là qui existe pour nous, pour contrevalider et pour parler un peu de l'état de référence du milieu actuel.

1400 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, très rapidement, on a suffisamment d'information, c'est ce que je comprends de votre réponse, on a suffisamment d'information pour bien connaître l'état actuel de la rivière, c'est ce que vous nous dites?

1405 **MÉLINA LANGEVIN:**

C'est ce qu'on considère, oui. Il y a même deux stations de mesure de qualité d'eau à proximité du site de Samonix.

1410 **LE PRÉSIDENT :**

Très bien, merci.

1415

LE COMMISSAIRE :

Les stations de mesure, c'est des stations du Ministère, ça?

1420

MÉLINA LANGEVIN:

Oui.

LE COMMISSAIRE :

1425

O.K., d'accord. Donc, vous allez être en mesure d'établir, dans le fond, le temps zéro, en fait, là, si éventuellement...

MÉLINA LANGEVIN:

1430

Oui, on devrait.

LE COMMISSAIRE :

Très bien.

1435

CATHY FOX:

Will it specifically be for the effluent concerns of a salmon factory or will it just be general chemistry? Like, will it cover the important nutrients that will be...

1440

LE PRÉSIDENT :

My understanding, now you're talking about the monitoring, if the project is built, of the – with the effluent. So, will there be monitoring after, is that what you mean?

1445

CATHY FOX:

1450 No, I'm talking about the evidence that's already been taken, the samples that have already been taken. Will that be including the data that's relevant to the chemicals that will be in the water, new, because of the farming? I'm not sure, I don't know, I'm not a chemist.

LE PRÉSIDENT :

1455 Okay. Donc, est-ce que, je vais me retourner vers vous en premier, Monsieur Farley, est-ce que cet état de la qualité de l'eau est pris en considération dans tout le calcul de l'effluent? Puis on va peut-être aussi aller au Ministère ensuite avec cette question-là surtout, là, mais est-ce que vous avez fait, tenu compte de la qualité de l'eau telle qu'elle est maintenant dans le calcul du rejet?

MATHIEU FARLEY:

1460 Oui. Donc, la mécanique, avant de débiter le projet, on demande au ministère de l'Environnement, quel sera l'objectif environnemental de rejet, donc l'OER.

1465 Puis le Ministère a des données, comme madame Langevin l'a précisé, pour identifier ce que la rivière peut accepter ou non, dépendamment de tous les éléments périphériques qui l'entourent. Puis suite à l'obtention de ça, nous, on a fait des tests d'eau pour évaluer, avec l'eau actuelle qu'on prend, avec la recette de traitement d'élevage et la recette de traitement, quel sera le rejet.

1470 Puis on présente ça au Ministère et on doit rencontrer les limites qui sont présentées par le Ministère, puis eux autres, ils ont des outils de mesure dans la rivière pour s'assurer, j'imagine que ce qui ressort de la rivière ne sera pas traité.

1475 Donc, à mon avis, la réponse, elle se situe entre nous et le Ministère, mais il y a eu aujourd'hui une réflexion puis une analyse basée sur les données de système de la rivière et de mesures, pour s'assurer que le projet n'était pas pour endommager de manière à être... l'état, la condition de la rivière.

LE PRÉSIDENT :

1480 Très bien. On va se tourner vers le Ministère pour votre question, Madame Fox. À nouveau, dans le fond, ce que vous dites c'est que le Ministère établit des limites ou des objectifs des contenus des rejets, en tenant compte de la qualité de l'eau existante, c'est bien ça? Je vais passer la parole à mon collègue, Martin Lessard.

1485 **LE COMMISSAIRE :**

 Oui, merci. Donc, c'est sûr que ça nous amène d'une certaine façon à parler des fameux objectifs environnementaux de rejets, là, les OER. Vous comprenez qu'on a quand même différentes questions là-dessus – pas ce soir, on ne veut pas trop poser de question pour laisser la place aux citoyens à poser leurs questions – et peut-être que vous pouvez nous présenter, je pense que ce serait peut-être le bon moment, juste rapidement, vous avez une petite capsule sur les objectifs environnementaux de rejets, parce que, bon, vous allez pouvoir nous expliquer justement à quoi ils servent puis comment ils vont être appliqués puis les suivis qui vont être faits par rapport à ça. Mais allez-y peut-être plus général.

1495 **MÉLINA LANGEVIN:**

 Donc, en fait, j'accueillerais mon collègue, Gabriel Soumis-Dugas, qui est à distance, qui pourra faire la présentation sur les OER. Je pense en effet que c'est pertinent.

1500 **LE PRÉSIDENT :**

 Très bien. Donc, ce n'est pas une capsule qui est trop longue, allez-y vraiment à l'essentiel.

1505 **MÉLINA LANGEVIN:**

 Non, quelques minutes seulement, cinq minutes.

1510 **LE PRÉSIDENT :**

 Oui, excusez, Madame Fox, ça va répondre, je pense, à une partie de votre question.

1515 This should be answering part of your question related to how do you take the quality of the water into account to establish what can actually be rejected in the river? I think that's my understanding of your question, there's a specific presentation by the Ministère about this, so I will ask them to present it.

Donc, on a une présentation en ligne, je crois. C'est ça?

1520 **GABRIEL SOUMIS-DUGAS :**

Oui, bonjour.

LE PRÉSIDENT :

1525 Bonjour.

GABRIEL SOUMIS-DUGAS :

1530 Mon nom est Gabriel Soumis-Dugas, donc je vais vous présenter aujourd'hui une capsule d'information – je vais juste partager mon écran, voilà.

1535 Alors, voilà, ça me fait plaisir d'être avec vous aujourd'hui pour vous présenter une capsule d'information sur les objectifs environnementaux de rejet ou les OER, dans le cadre de ces audiences publiques pour le Projet d'implantation d'une ferme aquacole terrestre en recirculation intensive dans la MRC de Pontiac par l'entreprise Samonix.

1540 Alors, d'abord, c'est important de mentionner que les objectifs environnementaux de rejet sont des valeurs fixes qui sont calculées suivant une méthode de calcul qui est publiée et disponible en ligne. On a quatre documents de référence qui peuvent être consultés, que ce soit pour la méthode de calcul ou même aussi pour élaborer la rédaction de rapports de suivi. Donc, il y a des indications aussi sur le suivi dans ces documents-là.

Alors, commençons d'abord par qu'est-ce que c'est qu'un objectif... qu'est-ce que c'est, des objectifs environnementaux de rejet? En fait, c'est une valeur. C'est une valeur seuil qui correspond

1545 à la quantité de contaminants qui peut être rejetée par un effluent dans un milieu aquatique, sans
détériorer la qualité de l'eau pour la vie aquatique et les usages de l'eau.

Donc, en fait, à quoi ça sert, les objectifs environnementaux de rejet? Ça sert à faire une
évaluation du risque qui est associé à un rejet de contaminants dans un milieu aquatique. C'est une
1550 évaluation qui est établie sur des scénarios simples et réalistes.

Donc, maintenant, je vais vous montrer une illustration, une représentation schématisée du
calcul à rebours qui sert à faire la détermination des objectifs environnementaux de rejet.

1555 Vous avez ici une représentation d'une rivière, qui serait le grand rectangle bleu, et dans
lequel va se déverser un effluent. Alors, le tuyau qui va rejeter les eaux usées, c'est le tuyau à
gauche en haut, le tuyau noir, et on voit l'effluent qui est représenté par un triangle bleu plus foncé.

Alors, le principe consiste finalement à calculer les valeurs maximales qu'on peut retrouver à
l'effluent pour que dans la rivière, on retrouve, au-delà d'une certaine distance par rapport à
1560 l'effluent, qu'on retrouve des concentrations qui vont respecter les critères de qualité.

Donc, la distance, finalement, entre la zone où les critères doivent être respectés puis le point
de rejet, c'est ce qu'on appelle la zone de mélange. C'est une zone qui va servir, finalement, à
1565 allouer une certaine dilution, et cette zone-là peut varier. Elle varie en fonction des contaminants,
elle n'est pas la même pour chaque contaminant, et elle varie en fonction de la sensibilité du milieu
récepteur. Donc, elle peut, dépendamment des cas, elle peut se retrouver à être de zéro, cette zone
de mélange là.

1570 Et si vous regardez bien sur le schéma, en fait, à gauche en bas, on voit les concentrations
dans le milieu, donc le calcul tient compte des concentrations qui sont déjà présentes dans le milieu,
donc de la pression que subit le milieu par tout ce qui est situé en amont.

Alors, voilà. Donc, qu'est-ce qui a été considéré dans le calcul des OER de Samonix? On a
1575 considéré les contaminants potentiels qui pouvaient se retrouver dans les eaux usées, en fonction
des informations qui nous ont été communiquées, et on a considéré aussi évidemment le débit du
rejet, c'est-à-dire la quantité d'eau qui est rejetée en fonction du temps.

On a considéré les usages à protéger, que ce soit des activités récréatives ou encore de la pêche, mais aussi les prises d'eau potable en aval, l'ensemble de la vie aquatique, incluant la chaîne alimentaire. S'il y a des substances qui peuvent être bioaccumulables, c'est pris en considération, et aussi pour les animaux terrestres qui pourraient aller s'abreuver à la rivière. Il y a des critères applicables pour chacun des usages à protéger. Voilà.

Ensuite, les caractéristiques du milieu récepteur. Donc, on a regardé quelles étaient les concentrations amont, donc quelle est la qualité de l'eau dans la rivière avant que l'entreprise s'installe, et quelle est la capacité, si on veut, de dilution et d'atténuation de la rivière. Donc, on va considérer son débit et le niveau de turbulence, là. Si c'est une zone de type plus lac ou de type rivière avec des remous.

On a considéré aussi la présence d'espèces à statut dans le secteur et l'état général du lac du Rocher-Fendu. Le lac du Rocher-Fendu, c'est un lac, on pourrait l'appeler lac fluvial étant donné la dimension du cours d'eau, qui a été causé, si on veut, au moment de la construction du barrage Des-Chenaux qui est en aval. Ça a fait monter le niveau de l'eau dans la rivière et ça a créé une espèce de lac.

Alors, voilà pour ce qui est des objectifs environnementaux de rejet. Je vous remercie beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

Merci.

LE COMMISSAIRE :

Juste pour revenir sur les documents applicables, je n'ai pas été capable de tout voir, il y avait quatre documents, à savoir les lignes directrices ou les directives applicables pour les OER. Pouvez-vous seulement les nommer clairement, s'il vous plaît?

GABRIEL SOUMIS-DUGAS :

Oui. Oui, juste un instant, je n'étais pas prêt pour ça. Mon image est petite...

LE PRÉSIDENT :

Oui. Ce document-là va être – Madame Langevin, vous allez déposer ce document-là? Donc, il sera disponible sur le site Web. The document that has just been presented will be available on the website of the BAPE, so you will be able to look at it too.

Allez-y sur les quatre documents.

GABRIEL SOUMIS-DUGAS :

Voulez-vous que je les nomme?

LE PRÉSIDENT :

Oui. Allez-y.

GABRIEL SOUMIS-DUGAS :

O.K., il y a :

- Calcul et interprétation des objectifs environnementaux de rejet pour les contaminants du milieu aquatique;
- On a les Lignes directrices pour l'utilisation des objectifs environnementaux de rejet relatifs aux rejets industriels dans le milieu aquatique;
- Ensuite, on a les Lignes directrices pour l'utilisation des objectifs environnementaux de rejet relatifs aux rejets industriels dans le milieu aquatique.

C'est le même titre, mais ce n'est pas le même... il y en a une, c'est pour la comparaison entre les concentrations mesurées à l'effluent et les objectifs environnementaux de rejet, puis un guide d'aide à la rédaction.

LE COMMISSAIRE :

1645 O.K. Non, c'est ça, parce qu'il y a beaucoup de documents. Donc, les lignes directrices de 2026, on a constaté qu'il y en avait des... que c'était très récent, là. Ça, ça fait partie, quand vous parlez des lignes directrices, c'est les plus récentes de 2026, c'est bien ça?

GABRIEL SOUMIS-DUGAS :

1650 Oui.

LE COMMISSAIRE :

1655 Parfait.

LE PRÉSIDENT :

1660 Donc, merci beaucoup.

1665 Donc, pour résumer rapidement, suite à la question que madame Fox a demandée, le Ministère établit les objectifs sur la base de tout ce qui vient de nous être présenté et c'est ces objectifs-là, les objectifs de rejet, donc qu'est-ce que les rejets vont contenir, etc., qui sont, dans le fond, transmis à l'initiateur pour qu'il conçoive son projet en fonction de ça, et ça tient compte de la qualité de l'eau existante et l'état de la rivière. C'est bien ça?

MÉLINA LANGEVIN:

1670 Exactement. On fait donc état de qu'est-ce qui est déjà actuel avec les rejets futurs, après qu'est-ce qu'on demande pour qu'il n'y ait pas de pression dans le milieu. Donc, jusqu'à quel point ça respecte les critères de qualité.

LE PRÉSIDENT :

1675 Très bien. Merci beaucoup.

JOSEY BOUCHARD

LE PRÉSIDENT :

The next person is Linda Davis. C'est gentil d'offrir votre place. Dans ce cas-là, on va passer et on vous attendra avec impatience demain, madame Josey Bouchard. Je vous rappelle encore une fois, deux questions, parler lentement.

JOSEY BOUCHARD:

Bonsoir, je me nomme Josey Bouchard, c'est à titre privé, parce que je suis aussi porte-parole pour des organismes, donc c'est vraiment à titre privé que je le fais.

Ma question est de deux volets, un qui est vraiment plus pour Samonix puis une autre qui est peut-être plus une question de santé publique.

Au niveau de Samonix, ils nous ont présenté des modélisations du panache qui sortait de leurs buses, buses qui n'existent pas, je pense qu'elles sont conceptuelles encore, elles n'ont pas été testées nécessairement en laboratoire, et la modélisation nous montre ce qui se passe à différentes distances de la buse.

Moi, ma préoccupation c'est, qu'est-ce qui se passe beaucoup plus loin, donc jusqu'à la prise d'eau, d'où la question plus de santé publique, de Portage-du-Fort.

LE PRÉSIDENT :

Très bien.

JOSEY BOUCHARD:

Donc ça, c'est vraiment une question. Je déplore que ce ne soit pas, qu'on n'ait pas eu, comme, tout au long du fil de l'eau, c'est une grande préoccupation pour cette population-là.

1710 **LE PRÉSIDENT :**

On va commencer par cette question-là, puis on va vous garder pour la deuxième.

1715 **JOSEY BOUCHARD:**

Oui. D'accord. Oui.

LE PRÉSIDENT :

1720 C'est bon. Donc, la modélisation du panache, effectivement jusqu'où vous l'avez modélisée – c'est ça un peu votre question – et particulièrement l'inquiétude que j'entends de madame Bouchard, c'est à la prise d'eau en particulier.

1725 **MATHIEU FARLEY:**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

1730 Donc, est-ce que votre modélisation tient compte de la prise d'eau, jusqu'à quelle distance cette modélisation-là s'est faite, puis après ça, peut-être, on va aussi retourner du côté du Ministère qui a peut-être quelque chose à dire là-dessus et à la Santé publique aussi sur les questions d'eau potable. Donc, on va faire intervenir plusieurs.

1735 Monsieur Farley?

MATHIEU FARLEY:

1740 Oui. Alors, on a fait une modélisation quand même détaillée qui reflète les conditions de la rivière puis le comportement de la rivière. Je pense que ce serait approprié de présenter notre capsule sur la dilution du panache. Ça présenterait, en fait, comment la dilution se fait. On présenterait le modèle, on pourrait faire intervenir nos experts qui ont fait la modélisation puis ça

s'arrime assez bien avec la discussion sur les OER, parce que les OER, ils présentent un peu ce qu'on doit rencontrer. Ça fait que, est-ce que c'est approprié?

LE PRÉSIDENT :

Bien, je vois que votre présentation fait 15 diapos, alors j'aimerais une réponse de premier niveau puis demain, on aura peut-être le temps d'aller un peu plus loin là-dessus. Mais la question est assez claire, dans le fond, là-dessus, puis on reviendra à votre présentation, elle va être intéressante à faire, et elle sera déposée aussi, mais j'aimerais qu'on réponde juste à la question de madame Bouchard, là, quelle distance est la prise d'eau, l'avez-vous prise en considération dans votre analyse de dilution?

MATHIEU FARLEY:

Oui. Je vais laisser Fred parler de cet élément-là un peu plus détaillé.

LE PRÉSIDENT :

Merci.

FRED BRISCO :

Bonjour, Fred Brisco, Samonix. Alors, il y a certains enjeux. Alors, évidemment, comme dans la présentation du ministère de l'Environnement, typiquement on va avoir un état à la sortie puis un état une fois qu'il est dilué dans le milieu.

Nous, évidemment, on rencontre cette norme-là à la sortie et notre modélisation démontre qu'à l'intérieur de deux mètres, on rencontre tous les niveaux nécessaires.

Mais, évidemment, ça, c'est les niveaux qui sont établis, qui déterminent qu'il n'y a aucun impact sur la flore et la faune régionale du secteur, mais évidemment, comme vous dites, le vrai panache, si on tire à la limite, c'est 90 mètres.

Je vous rappelle qu'à ce 90 mètres-là, par exemple pour le chlorure, qui est l'élément qui peut avoir un impact négatif, du sel – NaCl, Cl, c'est le chlorure – celle-là, c'est notre concentration la plus élevée en termes de milligrammes par litre. Alors, nous, on va émettre à 640 mg par litre et puis celle-là, c'est celle qui a été modélisée parce que, évidemment, l'azote qui sort à 24 mg par litre, bien, si le chlorure est dilué, bien l'azote est certainement dilué à 1/10 de la concentration.

Alors, le chlorure, par exemple, de façon naturelle dans la rivière, due au fait que, premièrement, il y a peut-être des municipalités qui vont mettre du sel sur les voiries, mais il y a peut-être aussi possiblement du sel naturellement dans les minerais, c'est comme ça que l'océan est devenu salé.

Alors, c'est le sel qui va se diluer dans les roches. Il est à 1,5 mg par litre dans la rivière. Et la raison que la dilution se fait rapidement dans le premier deux mètres, mais que ça prend 90 mètres – puis je peux vous le démontrer plus de diapos demain – c'est parce que cette dilution-là, elle se fait de façon asymptotique.

On va se rapprocher du 1,5 puis après 30 mètres, on est déjà à du 7, et ensuite à du 6, et ensuite à du 4. Alors, une fois qu'on est rendu à 90 mètres, puis on est à 1,5 mg par litre de chlorure, en théorie, si tu étais à 100 mètres, tu ne pourrais pas différencier. Ce que tu détectes, 1,5 mg par litre de chlorure, tu ne peux pas déterminer la source de ce chlorure-là, la différencier de la rivière naturelle.

Alors, nous, c'est certain que dans la modélisation, ça prendrait les ressources de Pixar pour modéliser jusqu'à Portage-du-Fort, mais on démontre, on a suivi très longtemps, jusqu'à passer à Baie Miller, pour démontrer qu'une fois qu'on est rendu au niveau naturel de la rivière, c'est certain que ce n'est plus possible d'avoir un impact, là. C'est impossible de discerner qu'il y aurait eu, même, un rajout de sel à ce niveau-là.

LE PRÉSIDENT :

Très bien, merci. Je vais laisser maintenant la parole à mon collègue qui va continuer sur les questions au Ministère.

LE COMMISSAIRE :

Oui, bien, je vais aller au niveau du MLCCFP pour commencer. Bien, en fait, je vais y aller très large. De votre côté, avez-vous pas mal la même lecture à ce niveau-là que ce que l'initiateur vient de nous expliquer?

MÉLINA LANGEVIN:

Je vais laisser mon collègue Victor Duchesne y répondre puisqu'il connaît bien les modélisations en général.

LE COMMISSAIRE :

O.K., merci.

MÉLINA LANGEVIN:

Merci.

VICTOR DUCHESNE :

Bonsoir. Victor Duchesne, ministère de l'Environnement.

LE PRÉSIDENT :

Bonsoir, oui.

VICTOR DUCHESNE :

Bonsoir. Donc, effectivement, pour répondre simplement à votre question, on a à peu près la même lecture que ce que l'initiateur de projet vient de dire, tout simplement.

LE COMMISSAIRE :

O.K.

1845 **VICTOR DUCHESNE :**

Donc, pas vraiment d'impact anticipé au niveau de la prise d'eau potable de Portage-du-Fort.

LE COMMISSAIRE :

1850

O.K. Puis je reviens juste rapidement sur les OER, là, justement le respect des OER, à lui seul, est-ce que ça permet de conclure à une protection adéquate des prises d'eau potable? Est-ce que c'est de cette façon-là que vous assurez la protection?

1855 **VICTOR DUCHESNE :**

Oui, c'est exact. Donc, si les OER sont respectés, ça protège automatiquement la prise d'eau potable à Portage-du-Fort.

1860 **LE COMMISSAIRE :**

1865

O.K. J'irais au niveau, du côté du ministère de la Santé, bonsoir. Bien, dans le fond, je vais vous demander un peu la même question, là. Vous, en matière de protection des sources d'eau potable, le projet tel que présenté puis les affirmations qu'on a de l'initiateur et du Ministère, vous, est-ce que vous faites aussi la même lecture? Avez-vous un enjeu à ce niveau-là, au niveau des sources d'eau potable?

GUILLAUME CAMPAGNÉ :

1870

Oui, bonsoir. Encore une fois, Guillaume Campagné. Donc, je travaille pour la Direction de santé publique de l'Outaouais. Nous, on a regardé avec attention effectivement les enjeux de qualité de l'eau, parce qu'on sait qu'il y a des prises d'eau potable en aval, et notamment on avait posé des questions sur les chlorures. On a posé des questions à Samonix, qui a répondu avec notamment sa simulation.

1875 Comment est-ce qu'on fait, comment est-ce qu'on analyse le risque à la santé pour les personnes qui consomment l'eau? En fait, on se base sur des valeurs seuil qui sont fixées par Santé Canada.

1880 Donc, Santé Canada, au niveau fédéral, en fait, introduit des niveaux de chlorure qui sont considérés comme sécuritaires ou non sécuritaires dans l'eau que l'on boit, et le seuil de Santé Canada, donc c'est 470 mg par litre, c'est le seuil qu'on dit VBS, basé sur la santé.

1885 Donc, ce qui est vrai, c'est qu'au niveau de la sortie du panache immédiat, on est à une valeur supérieure. On a une valeur d'autour de 600, un peu plus de 600 mg par litre d'eau. Ça veut dire quoi? Ça veut dire que si vous plongez au fond de la rivière et que vous buvez cette eau toute votre vie, bien, ce n'est pas forcément très bon pour votre santé. Mais, bon, personne ne va faire ça, on s'entend bien. Ce n'est pas ce qui va se passer.

1890 Donc nous, ce qu'on regarde, effectivement, c'est à quel niveau de chlorure on se retrouve à une certaine distance, puis c'est ce qui a été expliqué par les autres personnes précédemment, à 90 mètres de la sortie des eaux de l'usine, on est à 1,5 mg par litre. Donc, je redis, la valeur de Santé Canada, c'est 470 mg par litre; à 90 mètres plus bas, on est à 1,5 mg par litre.

1895 Donc, du côté de la Santé publique, effectivement, on considère, considérant que la prise d'eau de Portage-du-Fort est beaucoup plus basse que 90 mètres, qu'il n'y a pas d'enjeu à priori sur la consommation de l'eau issue de la rivière des Outaouais.

LE COMMISSAIRE :

1900 Oui, merci. On va avoir assurément d'autres questions un peu plus poussées, mais là, on va...

LE PRÉSIDENT :

1905 C'est ça. Ce soir, on veut privilégier les citoyens qui sont devant nous, donc la question va être requestionnée à nouveau plus tard demain.

JOSEY BOUCHARD:

1910 Oui, parce que ma question...

LE PRÉSIDENT :

1915 Vous aviez une deuxième question, en fait.

JOSEY BOUCHARD:

1920 ... et qui va avec le panache et les chlorures, parce qu'on sait que les chlorures peuvent relarguer des métaux lourds. Donc, on sait que c'était de l'industrie lourde qu'il y avait autour de ça, donc il peut y avoir relargage de métaux lourds.

1925 Également, la prise d'eau de Portage-du-Fort, si des ions chlorures peuvent y pénétrer, on sait que Portage-du-Fort, c'est une municipalité qui est très âgée, les bâtiments ont tous, je pense, plus que 25 ans, donc il pourrait y avoir relargage aussi de plomb dans les tuyaux à cause soit des tuyaux de cuivre ou des soudures en laiton.

1930 Donc, c'est pour ça, cette préoccupation-là, quand je vous disais Santé publique, parce que là, la prise d'eau, c'est une chose, mais l'eau qui circule à l'intérieur pour les gens qui consomment cette eau-là – non, ils ne vont pas dans le fond de la rivière, mais ils la prennent à leur robinet, et si la tuyauterie est plus âgée puis n'a pas été mise à niveau, peut-être qu'il y aura un risque à ce moment-là. Donc, c'était ça, ma question.

LE PRÉSIDENT :

1935 Très bien, merci beaucoup.

JOSEY BOUCHARD:

1940 Merci.

MUNICIPALITÉ DE PORTAGE-DU-FORT
NICOLE THOMPSON

1945 **LE PRÉSIDENT :**

La prochaine personne, c'est madame Nicole Thompson. Rebonsoir.

1950 **NICOLE THOMPSON:**

Donc, la première question, mais ça va un peu chercher avec tout ça, mais ça l'accouche là où je vis, théoriquement, est-ce qu'on pourrait éventuellement, est-ce qu'on peut espérer, ou bien jouir des mêmes systèmes de mesures et de contrôle des OER à notre station de filtration ou bien avoir un genre de collaboration étroite, à savoir qu'on serait peut-être avertis s'il y avait des avis de non-conformité au niveau de Samonix? C'est à peu près ma question.

1955 **LE PRÉSIDENT :**

1960 Je vais commencer par la dernière partie de votre question. Si, effectivement, il y a une non-conformité, un incident, quoi que ce soit qui fait en sorte qu'on suspecte que le panache ne sera peut-être pas de la... comment je pourrais dire, de la configuration telle que dans la modélisation – puis je vais m'adresser finalement aux deux – est-ce qu'il y a une façon, est-ce qu'il y a un mécanisme d'avertissement des populations qui pourraient être potentiellement touchées?

1965 Alors, ça va être un peu les mêmes personnes à qui on va demander la question, mais je vais demander à madame Langevin pour débiter.

MÉLINA LANGEVIN:

1970 Bonjour, Mélina Langevin, ministère de l'Environnement. Donc, pour ce qui est, dans le fond, des non-conformités, un coup... si le projet existe, les autorisations ministérielles vont établir des normes, donc c'est ces normes-là qui vont un peu établir les avis de non-conformité et les contraventions.

1975 Normalement, il n'y a pas de système de communication direct au municipal. Par contre, sachant que c'est peut-être une préoccupation populaire, on peut, dans les conditions de décret, demander des comités de liaison, des façons de divulguer les informations qui sont peut-être propices justement à la population. Ça peut être quelque chose qu'on peut regarder, qu'on peut évaluer si c'est pertinent, en fait, si ça a ...

1980 **LE PRÉSIDENT :**

Mais ce que je comprends, c'est que ce n'est pas systématique...

1985 **MÉLINA LANGEVIN:**

Ce n'est pas systématique, non.

LE PRÉSIDENT :

1990 ... mais c'est quelque chose que vous pouvez ajouter.

Si on y va maintenant au niveau du ministère de la Santé, avez-vous, en cas de déversement accidentel, pas nécessairement spécifiquement pour ce projet-là, mais admettons, quels sont les mécanismes de communication avec les municipalités pour leur dire, bien, écoutez, à partir de... dans les prochaines heures, là, informez vos citoyens de faire bouillir l'eau ou peu importe? Quels sont les mécanismes que vous utilisez, au ministère de la Santé, est-ce qu'il y en a et si ce n'est pas vous, qui d'autre?

2000 **GUILLAUME CAMPAGNÉ :**

Pour répondre à votre question, ce qui va être difficile, c'est quand même... l'enjeu de faire bouillir de l'eau, c'est pour de la contamination biologique.

2005 **LE PRÉSIDENT :**

Je vous ai donné un exemple qui était probablement mauvais, mais...

GUILLAUME CAMPAGNÉ :

Mais ça nous concerne, c'est pour ça. Il y a des mécanismes dans cette situation, mais qui n'ont rien à voir avec le mécanisme qui pourrait être en place pour une situation dans le cas de Salmonix.

LE PRÉSIDENT :

Oui, oui.

GUILLAUME CAMPAGNÉ :

Donc, votre question, ce serait si Samonix, exemple, il y a un déversement au niveau de la buse, là, dont on discute et qu'il y aurait un risque pour la santé des citoyens en aval?

LE PRÉSIDENT :

Oui.

GUILLAUME CAMPAGNÉ :

La question serait qui, qui serait capable de déterminer qu'il y a un... si peut-être Salmonix se rend compte dans son procédé industriel qu'il fait une erreur, il va falloir qu'il parle...

LE PRÉSIDENT :

O.K., je vais poser la question autrement, puis peut-être que je m'adresserai à monsieur Farley. C'est quoi, comment ça fonctionne, si jamais, par exemple, il y a un accident quelconque et que... qui vous appelez, quels sont les moyens de communication, qui rejoint les municipalités, est-ce que c'est vous, est-ce que... c'est quoi la chaîne de commandement quand ça arrive?

2040 **MATHIEU FARLEY:**

2045 C'est Mélina Langevin. Non, ce n'est pas vrai. Alors, dans le dossier, le ministère de l'Environnement, le MAPAQ nous ont demandé d'avoir des protocoles de mesures d'urgence pour une panoplie de différentes urgences, qui incluent, tu sais, un problème sur les rejets, parce que nous, on a des systèmes de mesure à la sortie, donc si on avait des rejets qui seraient au-delà des OER, entre autres.

2050 Alors, on a déjà soumis, puis c'est probablement dans nos documents qui sont publics, le protocole de mesures d'urgence qui détaille qu'est-ce qu'on doit faire, à qui on doit parler, et c'est probablement nous qui allons aviser le ministère de l'Environnement, aviser le CISSS ou la MRC ou même la municipalité de Portage-du-Fort, s'il arrivait une problématique.

2055 Les éléments qui sont dans notre rejet, ce n'est pas des contaminants industriels, là, importants, mais qui doivent être gérés, puis on est à, je pense qu'on est à peu près à 5 km de la prise d'eau de Portage-du-Fort.

2060 Donc, il y a quand même un espace important entre les deux. La rivière est très large, mais c'est qui nous qui devons initier ces choses-là, puis les industries au Québec font ce genre de chose là. Il y a des lois à suivre, puis si les personnes au sein de l'entreprise ne font pas part de certaines urgences aux personnes appropriées, il y a des charges criminelles, je pense, qui peuvent être encourues. Donc, ça part de l'entreprise.

LE PRÉSIDENT :

2065 O.K. Donc, il y a un plan de mesures d'urgence qui identifie toute la communication nécessaire en cas d'incident, selon les incidents possibles. Le Ministère, je comprends, est informé, les MRC et potentiellement les municipalités concernées, c'est ce que je comprends, mais ça part de vous.

2070 **MATHIEU FARLEY:**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

2075

O.K., excellent, merci. J'ai mon collègue Martin Lessard qui a des questions.

LE COMMISSAIRE :

2080

Oui, c'est parce que vous m'avez ouvert la porte quand vous avez parlé de normes. L'avocat que je suis, j'aime ça parler de normes. Non, mais j'en profite pour poser la question quand même parce que, bon, là, on a parlé des objectifs environnementaux de rejet, on a lu un peu là-dessus, on dit que c'est des objectifs, tout ça, mais je pense que ce serait bon peut-être que vous expliquiez, donc une fois qu'on a calculé ces OER-là, de quelle façon vous fixez ensuite une norme? Parce

2085

que ce que je comprends, c'est qu'il va y avoir une norme de rejet qui va s'appliquer, c'est bien ça? Comment vous la déterminez à partir de l'OER? Puis, en gros, là, c'est la première chose que je vous demanderais, là.

MÉLINA LANGEVIN:

2090

Parfait. Pour les normes, dans le fond, de rejet, je vais passer d'abord la balle à mon collègue Martin Villeneuve. Ça se peut aussi que pour les OER en pisciculture, on aille voir Armelle Simo aussi, si jamais vous désirez plus de détails.

2095

LE COMMISSAIRE :

O.K., merci.

MARTIN VILLENEUVE :

2100

Bonsoir.

LE COMMISSAIRE :

2105

Oui, bonsoir.

MARTIN VILLENEUVE :

Martin Villeneuve, Direction des eaux usées.

2110

LE COMMISSAIRE :

Oui.

2115

MARTIN VILLENEUVE :

Donc, si je peux faire juste un petit peu de chemin sur ce qui a été discuté avant? L'article 21 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* prévoit que quiconque est responsable d'un rejet accidentel dans l'environnement d'un contaminant via l'article 20 ou de matières dangereuses, doit sans délai en aviser le Ministère.

2120

Donc, en plus des plans d'urgence et tout, il y a quand même des articles de loi qui prévoient quelque chose à ce sujet-là.

2125

Ensuite, pour ce qui est de l'élaboration des normes, effectivement, les OER, ce ne sont pas des normes, ce sont des objectifs, puis c'est une approche de protection du milieu aquatique que le Ministère utilise depuis les années 80.

2130

Par contre, les OER doivent toujours être utilisés avec une approche technologique. Donc, à cet égard-là, les OER, cette approche-là s'applique des deux côtés. C'est-à-dire que si on a des OER qui sont très élevés, bien, on va quand même demander aux établissements d'installer des systèmes de traitement performants.

2135

De l'autre côté, si les OER sont très, très contraignants, sont très faibles, ça ne veut pas dire que le projet ne sera pas acceptable. C'est un des volets qu'on prend pour analyser la demande.

2140

Les autres éléments qu'on prend, c'est notamment les technologies de traitement qui sont disponibles, c'est quoi les bonnes pratiques qui vont être mises en place, c'est quoi les mesures qui vont être mises pour diminuer au maximum la quantité de rejets qui va être rejetée.

2145 Une fois tout ça pris en considération, on utilise une méthode qui a été développée par la US EPA, et adaptée par le ministère de l'Environnement pour faire des calculs statistiques. Je ne vous nommerai pas la méthode ici, mais si vous voulez, je pourrai vous l'envoyer ou la mettre dans le Chat, là. Ça fait que dans le fond, d'un côté on prend les OER puis on les transforme en limites environnementales.

LE COMMISSAIRE :

2150 O.K.

MARTIN VILLENEUVE :

2155 De l'autre côté, on va prendre les performances technologiques puis on va calculer quelles sont les exigences, en tout cas les valeurs que ces technologies-là peuvent rencontrer.

Ensuite, on va comparer les deux, ensemble. On va voir, est-ce que les technologies sont en mesure de respecter les valeurs de limite environnementales? Si oui, ça va bien, on accepte le projet sensiblement comme ça.

2160 Sinon, il va falloir qu'on avance, qu'on fasse plus de démarches avec l'établissement pour voir jusqu'où ils peuvent aller pour diminuer encore plus les quantités de contaminants qui sont rejetés dans l'environnement.

2165 Ça, c'est des démarches qu'on a faites dans le cadre de l'évaluation environnementale avec, notamment, Samonix.

LE COMMISSAIRE :

Oui.

2170 **MARTIN VILLENEUVE :**

C'est sûr qu'on est en phase d'évaluation environnementale. Donc, on y va dans le macro, on n'a pas encore les détails d'ingénierie et tout. On reste dans le macro, mais par contre, il y a des

2175 ajustements qui ont été faits avec la position de l'émissaire, le système de traitement a été modifié pour s'assurer qu'il allait rencontrer les attentes du Ministère.

LE COMMISSAIRE :

2180 Juste pour bien comprendre, là. Au final, dans l'autorisation éventuelle, si autorisation il y a, est-ce qu'il va y avoir des normes de rejet quand même précises qui vont être établies puis qui vont devoir être respectées? En fait, la question c'est ensuite, quand on veut faire du contrôle ou s'assurer que ces normes-là vont être respectées, est-ce que l'autorisation finale va avoir des normes de rejet précises atteignables et contraignantes?

2185 **MARTIN VILLENEUVE :**

2190 Dans l'autorisation ministérielle qui va être travaillée lors de la demande, là, avec tous les documents d'ingénierie, oui, il va avoir des exigences qui vont être établies pour l'entreprise. Fort probablement des exigences quotidiennes et des exigences moyennes.

LE COMMISSAIRE :

O.K.

2195 **MARTIN VILLENEUVE :**

2200 Il va y avoir un programme de suivi. Les paramètres vont être identifiés, et l'entreprise va devoir faire de l'autosurveillance en mesurant, en faisant des programmes d'échantillonnage et de mesures.

2205 Ces valeurs-là vont être vérifiées par le Centre de contrôle du Québec, puis s'il y a respect, encore une fois, tout est beau. S'il y a non-respect, il pourrait y avoir avis de non-conformité et ensuite, des mesures peuvent être prises envers l'entreprise ou même, s'il y a des modifications, des bonifications du système de traitement pourraient être nécessaires.

LE COMMISSAIRE :

Merci. Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

Merci. Je vais revenir peut-être à la première partie de votre question, pour ne pas l'oublier, et ce que j'avais noté, moi, c'est dans le fond : est-il possible d'avoir des mesures ou un mécanisme de suivi à la prise d'eau de la municipalité de Portage, dans le contexte du projet? – Est-ce que c'était ça, votre question? Oui? O.K.

Alors, je vais demander, peut-être, dans un premier temps, à madame Langevin. Est-ce que c'est des choses qui se font, ça, d'établir des mesures – parce qu'on comprend que les OER sont mesurés à l'effluent, la question de la municipalité, c'est de dire, bien, est-ce que ça peut, est-ce qu'il peut y avoir une telle forme de suivi à la prise d'eau de la municipalité?

MARIE-EMMANUELLE RAIL :

Marie-Emmanuelle Rail, je vais répondre pour le ministère de l'Environnement. Alors nous, on établit les distances qu'on a besoin pour mesurer les contaminants selon... pour faire les vérifications qui sont nécessaires pour suivre nos normes à nous.

Par contre, on n'a jamais, dans le passé, on n'a pas eu beaucoup de projets, on n'a pas eu d'exemple, on n'a pas eu de précédent où on demandait de faire ces mesures-là à d'autres endroits.

Par contre, c'est quelque chose qui peut être proposé à l'initiateur quand c'est soulevé comme étant une préoccupation de la part du public. Alors, on pourrait questionner l'initiateur là-dessus ou, éventuellement, peut-être même le recommander, mais ce n'est pas quelque chose qu'on a fait dans la pratique jusqu'à maintenant.

LE PRÉSIDENT :

Très bien. Merci. C'est la réponse à votre question. Très bien? Merci beaucoup, Madame Thompson. Avez-vous une autre... oui?

NICOLE THOMPSON:

Oui, j'ai une autre question.

2245 **LE PRÉSIDENT :**

O.K., allez-y rapidement.

NICOLE THOMPSON:

2250 Je vais y aller rapidement, O.K.

2255 Je voulais savoir, si jamais on doit faire de la remédiation ou bien après un arrêt subi des opérations, la fin du projet, un manque de fonds, bon, ou pour réparer des conséquences néfastes dans les systèmes de filtration en aval, donc chez nous, on s'entend qu'on n'a pas les moyens pour ça, on a des filtres qui coûtent 30 000 ou 40 000 \$ chacun, ça fait que si jamais ça vient à être embourbé, existe-t-il un scénario où on peut exiger un dépôt ou une enveloppe discrétionnaire, disons, mise de côté en début de projet pour ces instances-là?

2260 **LE PRÉSIDENT :**

2265 Donc, la question que j'entends, là, c'est est-ce qu'il y a des garanties qui peuvent être... pour s'assurer, dans le fond, que si jamais il y a effectivement un effet sur votre prise d'eau, que ce soit finalement payé par l'entreprise, là, vous dites, c'est ça?

Martin, peut-être une question sur les garanties financières, justement?

LE COMMISSAIRE :

2270 On peut vous poser la question, là, justement en matière, par exemple, en termes d'assurance responsabilité et de garantie financière, là, qu'est-ce qui est prévu en cas de dommages à l'environnement, comme madame le soulève?

MATHIEU FARLEY:

Oui, je pense que comme tout bon citoyen corporatif, là, on va être responsable des actions qu'on pose et on doit avoir des assurances adéquates pour opérer, puis naturellement, ce genre de projet là va impliquer des fonds importants avec des partenaires importants puis on sera responsable de toutes les problématiques qu'on causera autour de nous.

Donc, je pense qu'on va être capables de démontrer à tout le monde qu'on est capables d'assumer nos responsabilités, là.

LE COMMISSAIRE :

Je vais aller du côté du Ministère pour ce genre de projet là, bon, il y a des autorisations, ça arrive, qui demandent justement des garanties particulières, puis j'aimerais ça vous entendre là-dessus, là, est-ce que... quelle forme de garantie vous pouvez demander pour ce type de projet là?

MARIE-EMMANUELLE RAIL :

Marie-Emmanuelle Rail, ministère de l'Environnement. C'est effectivement possible de demander des garanties financières pour des projets qui sont assujettis à la procédure, mais c'est une mesure qui va se faire en fonction du risque. Alors, voir c'est quoi le risque environnemental qu'il y a, et combien ça pourrait coûter pour le gérer.

Si on parle de projet exactement de même nature, bien, on l'a dit à quelques reprises, on n'a pas beaucoup d'expérience à date, on a juste eu un autre projet, il n'y a pas eu ce genre de demande là.

Pour quel type de projet on fait ce genre de demande? C'est plutôt pour des projets qu'on connaît, qu'on sait qu'ils vont avoir un passif environnemental à gérer. Les exemples les plus courants, c'est les lieux d'enfouissement technique ou les mines, ils vont avoir des lixiviats, et on sait, à partir du moment où on va les évaluer, qu'ils vont avoir à gérer un passif de tel volume, pendant telle période de temps.

On est en mesure de calculer le montant que ça va coûter et c'est des gros passifs. On parle de passifs vraiment plus importants que ce à quoi on est exposés avec les piscicultures. Là, on va pouvoir calculer les montants d'argent qu'il faudrait mettre de côté.

2310

Pour les piscicultures, bien que l'analyse environnementale du projet n'est pas commencée et que c'est quelque chose qu'on pourrait quand même considérer. Il faut voir que, bien, supposons qu'il y aurait une catastrophe tout d'un coup ou qu'ils feraient faillite et qu'ils disparaissaient. Bon, ça laisse une bâtisse en place, une bâtisse qui pourrait être revendue, une bâtisse qui, en soi, elle-même, ne pollue pas.

2315

Des tuyaux dans le fond de l'eau qu'il faudrait tout simplement fermer, caper et puis... parce que c'est moins d'impacts environnementaux de les laisser là que de les enlever, les tuyaux.

2320

C'est finalement l'eau qui est dans les bassins qui est à gérer. Une fois que tu as sorti les poissons des bassins, l'eau est peut-être polluée, c'est de vider 80 bassins d'eau. C'est ça, le passif environnemental qui est laissé.

2325

Donc, il faut l'analyser, il faut le regarder dans sa proportion. Ce n'est pas de la même ampleur que ce pour quoi traditionnellement on demande des garanties financières.

LE PRÉSIDENT :

2330

Donc, je comprends que vous allez, à travers votre analyse environnementale, évaluer le risque potentiel et considérer ou non les garanties financières à demander à l'initiateur en fonction de ces risques-là. C'est un peu ça que j'entends de votre réponse?

MARIE-EMMANUELLE RAIL :

2335

C'est bien résumé.

LE PRÉSIDENT :

2340

O.K., très bien. Merci. Merci beaucoup, madame Thompson.

CHRISTINE ANDERSON

LE PRÉSIDENT :

2345 On va passer maintenant à madame Christine Anderson. Bonsoir. Hi.

CHRISTINE ANDERSON:

2350 Okay. We're going to go in English if that's okay.

LE PRÉSIDENT :

Absolutely.

2355 **CHRISTINE ANDERSON:**

Okay. This is a bigger picture question that I have and it's more to do, well it's to do with economics but also – and also a native species question. So, it's for the Samonix people.

2360 So, back to the start. Why have you selected this freshwater location for farming salmon that requires the extra process of a salination and desalination that would clearly add to your bottom line. Canada has three huge salinated coastlines to choose from for an inland salmon farm operation to work with salt water needed for this specific species salmon.

2365 Is it not easier to dump freshwater into salinated or ocean water rather than try to go through the complicated process of salinated water into freshwater?

LE PRÉSIDENT :

2370 That's a very clear question so I won't even have to reformulate.

CHRISTINE ANDERSON:

Okay.

2375 **LE PRÉSIDENT :**

Mr. Farley, why choose this location considering everything that...

2380 **MATHIEU FARLEY:**

Yes, so I'll give a few elements of responses. So, right now, in the world, most Atlantic salmon farms actually, even if they're located by the ocean, they do – they take all the salt away from the water and they... the ocean is at approximately 30 to 35 parts per thousand, so and they take it all and then they put back around 2 ppt for the grow-out only, so not for the first section.

2385 There's actually a research centre in the US that's been raising Atlantic salmon in freshwater only for many years. So, it's been demonstrated and favoured by aquaculture projects to actually raise salmon in very low salinated water for the grow-out. And so, that's for the health of the fish and for just managing the sludge as well because if you do it with a lot of salt, you have a lot of salt in your sludge and that's another problem.

2390 So, I think the economics is actually in favour of more of a freshwater environment, as long as you can manage the salt level. So, the reality is, and that's why we are doing a very high recirculation process, it's because we don't want to discharge a lot of salt. So, we want to reuse as much as possible and by doing this, we can lower a discharge to a very low level and as it's been discussed, demonstrated, and I think we're going to be demonstrating tomorrow, our chloride discharge is quite low, and it doesn't impact any species in the river.

2395 So, and if you look at other projects, for the most part, that's how it works. So, it's actually, it's not a not-economic decision to do that, it's a... and that's the way large salmon farms right now in the world are operating.

2400 **FRED BRISCO :**

2405 Another thing I would add just on what Mathieu is talking about. When he's talking about the sludge, he's talking about the feces of the fish, and when they're raised in net-pens, one of the largest environmental impacts is that the feces cannot be reused in any way. It's very high phosphorus, it's very high ammonia, essentially a fertilizer. But if it's not a controlled, it's a problem.

2410 And one of the benefits of RAS is that we can actually use it, we can actually take it and make it into a beneficial product. And many of the systems that are out there, whether doing high salinity into the 17 ppt and above, they can't use it; it's too salty. You can't put it on farmers' fields. So, it's a fantastic fertilizer but it's going to kill all your crops.

2415 And so, the advantage of doing the lower salinity is that it gives still the biological benefits that the fish require, but it allows our sludge, the fish feces to be, in our case, first turned into biogas which is going to power and displace carbon out of the carbon cycle, and then go on to farmers' fields as fantastic high nitrogen, high phosphorus fertilizer.

2420 **CHRISTINE ANDERSON:**

So, that's your byproduct, so that's what economically you're...

LE PRÉSIDENT :

2425 Sorry, please talk to me.

CHRISTINE ANDERSON:

2430 Sorry, okay. Anyway, I think I understand what you're trying to say there, so economically it works.

LE PRÉSIDENT :

2435 It makes sense to them.

CHRISTINE ANDERSON:

Okay. I do have a second question.

2440 **LE PRÉSIDENT :**

Go ahead.

CHRISTINE ANDERSON:

2445 Okay. So, back to native species, because I think it's really important to always consider that first in any type of our local environment, and so maybe this is asking a lot, but if you want a farm fish here in Pontiac, why wouldn't you choose to produce a native freshwater species that is also commercially viable, like trout or pickerel, like trout eggs or pickerel eggs?

2450 So, I know it's kind of an out there question, but my feeling is that I – well, probably a lot of us would prefer and feel better if we were working with native fish, like, to our environment; salmon is not.

LE PRÉSIDENT :

2455 Thank you. Again, the question is clear. Have you considered other species of fish and if you have, why did you select that specific specie of fish?

MATHIEU FARLEY:

2460 Yes, I think that the problem is what – so, we're trying to help correct an environmental problem in the way that we source our fish. So, there's plenty of smaller, but trout farmers that are providing enough trout for people that want to eat trout. So, in North America, we eat 750,000 metric tons of Atlantic salmon, we produce 100,000 on the East Coast of Canada and on the West Coast
2465 of Canada, and we sell most of it to the US.

 So, in Québec and Ontario, we import our Atlantic salmon from Chili and Norway. By the time it hits our supermarkets, it has been harvested eight days prior, and it has a very, very big environmental footprint in the regions where it was farmed, but also, you know, flew in, in truck, and
2470 we're paying more money for it.

 So, for trout, you have local farmers of trout that gives you trout already. There's no problem to correct there, but there is a major salmon sourcing – Atlantic salmon sourcing problem in Canada, and our project is aimed at correcting that, so that we don't fly fish, you know, two days or 6,000 or
2475 9,000 km away and provide somewhat fresh salmon to the people of the Pontiac, of Gatineau, Ottawa, Montréal and Toronto.

2480 So, the intent is – any business has to be correcting a problem. So, we could grow 10,000 rainbow trouts, now we have to truck them and send them by plane to other places in the country to sell them because people here won't eat that fish because they want to eat Atlantic salmon.

CHRISTINE ANDERSON:

Okay, so you know you have a market – sorry.

2485 **LE PRÉSIDENT :**

Yes. So, thank you. We're going to ask the MAPAQ about this, about the market.

CHRISTINE ANDERSON:

2490 Okay.

LE PRÉSIDENT :

2495 J'aimerais vous entendre, Monsieur Sall, sur le marché justement du saumon dont nous fait part monsieur Farley, de la demande, notamment au Québec. Pouvez-vous me donner une petite idée de ce que ça représente puis effectivement s'il y a une différence entre, on parlait de la truite saumonée et le saumon, en matière de demande. Êtes-vous capable de nous donner une idée ou une envergure de ces manches-là, particulièrement au Québec?

2500 **DJIBY B. SALL :**

Oui, mais justement, la capsule qu'on a préparée, elle donne ce genre de données. Je ne sais pas si vous voulez permettre qu'on la présente tout de suite?

2505 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, si elle est relativement courte, là.

2510

DJIBY B. SALL :

Elle est relativement courte, c'est une diapositive.

2515

LE PRÉSIDENT :

Parfait. So, there is a presentation of the market for salmon that we asked the MAPAQ to prepare, so I think it's...

2520

CHRISTINE ANDERSON:

It's time.

LE PRÉSIDENT :

2525

... it's time for that, thank you for opening this opportunity.

CHRISTINE ANDERSON:

2530

Okay.

LE PRÉSIDENT :

Allez-y.

2535

DJIBY B. SALL :

Elle est un peu plus large. Même, ça représente l'industrie de la pisciculture au Québec. Je vais laisser mon collègue...

2540

LE PRÉSIDENT :

Excellent.

2545 **DOMINIC MARCOTTE :**

Oui, c'est qu'on a présenté rapidement l'état de la situation de l'industrie piscicole au Québec, juste pour voir l'envergure du projet de Samonix par rapport au Québec. Rapidement, là, on produit quasiment exclusivement des salmonidés arc-en-ciel, omble chevalier, omble de fontaine – rainbow trout, Arctic char and brook trout.

2550 On dit 99,9 % parce qu'on a une tonne de production de doré actuellement, mais on a actuellement aucune production de saumon. On a 84 entreprises qui sont détentrices du permis, dont 11 % qui sont dans la région de l'Outaouais, pour votre information.

2555 Les milieux d'élevage sont principalement en milieu terrestre. Ce qu'on voulait dire, c'est qu'on n'a aucune production en cage, en milieu naturel, à cause, on va dire, de la réglementation puis de nos conditions climatiques, et la majorité de nos entreprises, une moitié sont en état extérieur, d'autres en bâtiments, puis ils vont utiliser des technologies... quand on parlait de la technologie, comme de Samonix, en recirculation, on a une dizaine d'entreprises qui ont déjà cette technologie-là, qui l'utilisent. Pas à la même échelle, mais qu'on produise 100 tonnes ou 10 000 tonnes, c'est le même principe, là, de réduire l'approvisionnement en eau pour élever les mêmes poissons. Donc, ça nous oblige à traiter l'eau pour répondre aux besoins des poissons.

2565 Puis quand on parle des marchés, actuellement au Québec, on a des ventes annuelles de 1 100 tonnes, donc on voit... mais par rapport à un 3 000 tonnes autorisé. Ce qu'il faut comprendre c'est que la totalité de nos entreprises détentrices d'un permis au MAPAQ doit obtenir les autorisations en environnement.

2570 Donc, on a des autorisations, on a déjà l'autorisation d'un projet de saumon en Gaspésie. C'est pour ça, la différence de 2 000 tonnes, c'est que le projet de saumon n'a pas encore débuté, il y a d'autres entreprises qui sont en démarrage, en augmentation de production. Du 1 100 tonnes, là, on peut arrondir 56 % qui est pour la table et l'autre partie pour, on va dire, un marché de poisson vivant pour ce qu'on appelle l'ensemencement, là, pour fournir, par exemple, les pourvoiries.

2575 Puis quand on regarde sur les besoins en importation au Québec, actuellement, si on y va juste sur le saumon, on consommerait environ 13 500 tonnes, ce qui représenterait une production de 25 000 tonnes. Parce que 25 000 tonnes, de poisson, on ne mange pas la tête, on ne mange

2580 pas les viscères, donc une fois qu'on a éviscéré le poisson, on consommerait à peu près l'équivalent d'une production de 25 000 tonnes.

2585 Donc, la majorité est importée, puis actuellement on n'a pas de productions qui font de l'exportation. Donc, les besoins de truite arc-en-ciel sont sur le marché local. On est carrément en déficit, oui, sur la production de saumon.

LE PRÉSIDENT :

2590 Donc, ça répondrait à un besoin du marché, une production d'une envergure comme celle-là, selon vous?

DOMINIC MARCOTTE :

Oui, ça viendrait... le marché est déjà comblé par l'importation, donc...

2595 **LE PRÉSIDENT :**

O.K., ça viendrait remplacer, dans le fond, une partie de l'importation.

DOMINIC MARCOTTE :

2600 Puis, même si la production n'était pas dédiée 100 % à la consommation, c'est comme d'autres productions agricoles, on est entourés de marchés nord-américains qui consomment énormément, là, à des valeurs de plusieurs centaines de milliers de tonnes par année.

2605 **LE PRÉSIDENT :**

J'ai mon collègue qui a une question encore sur le même sujet.

LE COMMISSAIRE :

2610

Oui, dans le fond, une question assez simple, là. Samonix nous indique, quand on lit dans les documents, que le projet s'inscrit dans la politique bioalimentaire du Québec avec pour objectif de fournir un saumon de qualité supérieure... bon.

2615

La question serait : êtes-vous d'accord, dans le fond je veux savoir votre avis, le MAPAQ, êtes-vous d'accord avec cette affirmation-là?

DJIBY B. SALL :

2620

Oui, je peux répondre, oui, on est d'accord avec cette affirmation. En fait, nous, notre politique bioalimentaire, elle vise à augmenter l'autonomie alimentaire du Québec. Quand on parle au niveau des produits aquacoles, tantôt, on est à moins de 10 % de production, ce qu'on produit par rapport à ce qu'on consomme.

2625

Donc, un projet comme le projet de Samonix, ça va nous permettre d'accroître notre autonomie alimentaire en produits aquacoles, donc c'est en droite ligne avec nos objectifs.

LE PRÉSIDENT :

2630

Merci beaucoup à vous deux. Thank you very much for your questions. On a entendu, vous avez dit merci.

Et je rappelle que vous pouvez tous et toutes vous réinscrire si vous avez d'autres questions en plus des deux questions que vous avez demandées.

2635

AMY TAYLOR

2640 **LE PRÉSIDENT :**

On a madame Amy Taylor qui sera la prochaine. Madame Taylor? Madame Taylor est avec nous? On dirait que non. Alors, c'est madame Evans. Ah oui, Madame Taylo, je ne vous avais pas vue. I didn't see you.

2645 **AMY TAYLOR:**

I noticed there were quite a few different figures noted in discharge and intake from the river, from earlier documents to later documents. I was just wondering what these figures represent and under what conditions would we see these figures? Like if the regular condition that we've established now is 2,300 metres, Québec meters, then what were the other amounts that were stated in earlier documentation?

2655 **LE PRÉSIDENT :**

Okay.

AMY TAYLOR:

2660 What did they represent? Where we see those, likely?

LE PRÉSIDENT :

2665 Okay, thank you, that's a good question, and I think it starts with the how, why the numbers have changed. I think that seems to be your question, and is that number final, or does it present only one condition.

2670 So, Monsieur Farley, the question is, the numbers in terms of discharge have evolved, you know, quite significantly in the past version of the impact study and now – we're now at 2,300 Québec meters per day – could you explain to us what's the evolution of the calculation? Why did

the numbers change over time from the early versions that were, you know, that are available online, on the previous – and the number we have now?

MATHIEU FARLEY:

Yes, so I think we're referring to the OER numbers, and I'm not sure that they are all online because the previous ones may not have been online, but what I can say is that initially, we were looking at different water treatment systems, and some had less recirculation, and some had bigger recirculation, and we wanted to pick a system that had sufficient demonstration so that we could rely on its operation because there's no point in obtaining an authorization for a system that allows you to do something, and we're going to actually build it and operate it with those limitations.

And I think as well, that we have considered a 15,000-ton production at one point as well, that would have changed those numbers, but I think all the numbers in the impact study have been about a 10,000-ton production with the same cubic metres per day.

So, it would be good to know which numbers have differed exactly just to understand, because I think what's in the impact study, and it's public online, should be relatively well aligned.

I mean, from our system's perspective, now, we have a maximum amount of intake, and we don't intend to operate at the maximum amount. The maximum amount is there because sometimes we have to fill the pools, and so we require a certain amount of new cubic metres of water.

But generally speaking, I think we are at around 2,200, 2,300 cubic metres per day, but it varies depending on if we need to empty a pool, if we need to do different systems, but I think that's in the impact study and that may be the number differences that is referred to, but it's still unclear to me which numbers we are talking about.

LE PRÉSIDENT :

So, why don't you maybe give us an example of the different numbers. So, we have 2,300, which is the maximum – isn't that the maximum?

MATHIEU FARLEY:

2705

No, I don't think so. I think that's the average.

LE PRÉSIDENT :

2710

Okay, that's the average. So, would you be able to give us just an idea of the average, the maximum, and the potential variation also?

MATHIEU FARLEY:

2715

Yes. I think that the maximum is 2,800 but when it gets technical, Fred is the best person.

LE PRÉSIDENT :

Okay, thank you.

2720

FRED BRISCO :

2725

Okay. So, certainly, you know, if you've been attending or participating in some of our earlier public consultations that were not done through the impact study, just some of our own public consultations. Yes, earlier versions of the project had more water usage.

2730

Typically, that's one way to go. Some of the other projects are going to go through less recirculation, but we very quickly understood and saw that the chloride was going to be an issue at that level.

2735

We are not, you know, proud and excited to be putting out chlorides, we're trying to mitigate it as much as possible. And it became very obvious that the solution – and again, Mathieu and I literally went around the world going to trade shows, going to other companies trying to see how can we mitigate this, and the solution led to just recirculate as much as you possibly can, and that will lead to less chloride emissions.

2740 So, yes, some of the earlier versions, as Mathieu said, we were contemplating 15,000 tons production, brought that scale down a little bit, and yes, there were some OES emitted at 12,000 cubic metres a day, and it just – it led to chloride amounts that were unmanageable. And so, that was dialled back in. More water treatments were added in to be able to recirculate more, and at the moment, and what we put into the environmental impact study, we can take more than we can emit.

2745 So, we can take, we requested to be able to take up to 4,000 per day, that's again in the start-up, so that we can fill basins, and we can consume more water, and then we average out the whole "bilan de masse", the mass balance that was all calculated runs at 2,300 and some 70-odd cubic metres a day, that's our average.

2750 Yes, you know, you never know, you might be emptying a basin or some process, and we can go up to 2,800 of emissions. But again, the norms that are put out in the OER are two-fold, there's one element for a max daily mass of phosphorus or ammonia or whatever to put out, but there's also a specific concentration.

2755 So, if we're putting out more water, we have to meet the concentrations and we have to fit within our daily allotted mass of nutrients. So, if we're putting out more water, it's got to be clean water.

LE PRÉSIDENT :

2760 So, that sort of explain the variation...

FRED BRISCO :

That includes what people would see if they're following the project.

2765 **LE PRÉSIDENT :**

... from the early information... okay. So, and the early information that was indicated, and some of your activities have evolved, based on...

2770

FRED BRISCO :

Yes. And we've been working with the Ministry of Environment for two years of this.

2775 **LE PRÉSIDENT :**

Okay.

2780 **FRED BRISCO :**

So, there's been a lot of back and forth and adapting...

LE PRÉSIDENT :

2785 So, how is this number, the average that you are mentioning, 2,300... and I think it's 74, if I remember well?

FRED BRISCO :

2790 Yes.

LE PRÉSIDENT :

Is it, like, something you are confident that is not going to change?

2795

FRED BRISCO :

It's quite good. We're quite confident about it, but again, the Ministry can speak to it, but there is an environmental impact study which is this first stage, which is again broad terms demonstrating that it is feasible.

2800

Then, if we get that, we have to go through a whole certificate of authorization. There's an entire other level of permitting where we're going to have to sharpen our pencils, make the actual plans, demonstrate the technology, like any other mid-scale project would need to do. And that's

2805 where we will be able to, typically, as long as it's conforming, you know, we'll be in that ballpark, that's for sure, and we will meet the OER, that's an obligation. So, we're very confident we can hit it.

LE PRÉSIDENT :

2810 So the OER is actually the deciding factor and the...

FRED BRISCO :

2815 Yes, I mean, that's what we've basically done. We've gone back and forth and adapted to meet the OER.

LE PRÉSIDENT :

2820 If you give me a moment, I will ask the same question to the Ministère.

Donc, vous avez vu, donc, évoluer dans vos discussions avec l'initiateur, ses quantités et ses volumes d'eau, etc., je vais poser la même question. Est-ce qu'il vous apparaît que dans l'évolution de vos discussions et du projet avec l'initiateur, est-ce que ce volume de rejet de 2,374 mètres cubes par jour vous apparaît quelque chose qui va être – en anglais, là, ballpark – la moyenne qui pourrait être le chiffre qui va être maintenu pour la suite du projet?

2825 Je ne sais pas si j'ai été clair, j'ai posé une longue question qui aurait pu être plus simple.

2830 **MÉLINA LANGEVIN:**

Oui, bien, je pense qu'on comprend en général.

LE PRÉSIDENT :

2835 C'est bon, merci beaucoup.

MÉLINA LANGEVIN:

2840

Je vais quand même laisser ma collègue Armelle Simo répondre pour tout ce qui est OER, mais... oui.

LE PRÉSIDENT :

2845

Très bien. Puis surtout sur le volume d'eau, là, qu'on nous demande, parce que, effectivement, je pense que ce que les gens veulent savoir, c'est est-ce le chiffre à peu près final, là, qu'on va avoir.

MÉLINA LANGEVIN:

2850

Oui. Nos derniers OER ont été calculés sur ce projet-là.

LE PRÉSIDENT :

2855

Très bien. Merci.

MÉLINA LANGEVIN:

2860

Je vais laisser Armelle répondre.

Mme ARMELLE SIMO :

2865

Armelle Simo du ministère de l'Environnement. Le débit retenu pour le dernier avis OER d'avril 2026 est bien de 2 372 mètres cubes par jour. Ça fait que c'est ce débit-là qui a été retenu pour le calcul des OER pour les contaminants rejetés à la rivière des Outaouais.

2870

Je tiens à rajouter que ma Direction, au ministère de l'Environnement, est impliquée dans le projet depuis avril 2020, ça fait que nous avons émis, au total, six avis OER à l'initiateur du projet. Ça fait qu'il n'est pas exclu que si le débit venait à changer, bien, il y aurait un nouvel avis OER qui va tenir compte du débit final du projet. Ça fait qu'il n'y a pas d'inquiétude à ce niveau-là.

LE PRÉSIDENT :

2875 Juste une petite question pour préciser. Est-ce que le 2 372, c'est une moyenne ou un maximum? Oui, bien, en fait, je demande un petit peu à tout le monde cette question-là, mais peut-être en commençant par monsieur Farley et son équipe, là, c'est vous qui êtes en mesure de nous le dire.

2880 **FRED BRISCO :**

C'est certainement une moyenne, mais très proche du maximum. Ce qu'on essaie d'expliquer, et dans nos processus, tout est à compte-gouttes, là. Tout est flow through, là. Ce n'est pas des batch. On ne laisse jamais les niveaux devenir très hauts, puis là, on fait des traitements puis on les ramène. C'est tout, tout, tout en continu.

2885 Par exemple, à l'intérieur de l'usine, on a 150 000 mètres cubes d'eau qui est en recirculation, puis elle recircule dans le système à toutes les 80 minutes. Alors, tous les niveaux sont très, très, très raffinés. La moyenne, une fois qu'on roule, là, on roule là-dessus sans (inaudible).

2890 **LE PRÉSIDENT :**

O.K., alors à ma question, le chiffre en question est une moyenne proche d'un maximum, c'est ce que je comprends?

2895 **FRED BRISCO :**

Oui.

2900 **LE PRÉSIDENT :**

Très bien, merci. I think I am going to go back to you if you have another question? I think you have to put your microphone on.

2905 **AMY TAYLOR:**

I noticed in the presentation there was a – I noticed that the flume is calculated in a certain distance in a mixing zone. What about outside of that area? Is there any calculations that would be taking then or is that just the general water quality?

2910 **LE PRÉSIDENT :**

Yes, it follows a question that was asked a bit earlier, but I will ask again about the calculation outside of the mixing zone. How far have you, you know, made those simulations to be able to...

2915 **FRED BRISCO :**

I can certainly speak to it. So, certainly, we have a huge amount of historical data coming from all the dams. The dams have data every single day, the cubic metres per second. And again, I would remind everyone, for scale the river, the Ottawa River is a huge watershed. The average is 750,000 cubic metres per day going through. What goes through the dam is in the order of magnitude of 800 cubic metres per second. So, it's a very, very large river. And even in the lowest, lowest, lowest water flow conditions, you're still in the 400 cubic metres per second range.

2925 So, there is certainly no condition under which the Ottawa River is not flowing. So, there's never a stagnant period where effluent might go back upstream or cool and cloud – and so, it's definitely always going down.

2930 So, there's although the modelling has been done thoroughly up river to understand the speed and the velocities and the curvatures as it makes its way around. You know, there's not a worst-case scenario modelling, well, what if it goes back upstream, because we'd have major flooding problems in this sector.

2935 So, assuming everything is running downstream, you know, again, we are really looking at a bit of a triangular shape effluent where it's running in with, you know, our lowest speed modelling is 10 centimetres per second. So, 10 centimetres per second is the slowest that river has ever flowed and so, certainly, you know, on either side, there's not much going in. It's heading downstream.

2940 You see in the flume, it's heading downstream, and then one of the priorities or questions from the Ministry of Environment was about accumulation in Miller Bay. So, if you look to the south of the project, there is a relatively large bay there and they obviously wanted to make sure that we weren't collecting effluent there.

2945 So, two different studies were done: one just our dilution flume demonstrating that again it reaches typical levels very rapidly but also following water particles from the region of our effluent, following it all the way down, and just the way the river flows, there is no accumulation in that bay.

MATHIEU FARLEY:

2950 May I add? Like, we have two slides that show the extent of our modelling and how far our tests have been – what's been measured. I think it would be – it's two slides.

LE PRÉSIDENT :

2955 Yes, go ahead. Allons-y.

LE PRÉSIDENT :

2960 So, while they're searching for the slides, I'm just going to say that there will be two other people asking questions after Ms. Taylor. It will be Jordan Evans and Dominic Bisson. And following that, we're going to end the session for tonight and start again tomorrow at 1:30 p.m.

FRED BRISCO :

2965 Okay, I think we're ready.

LE PRÉSIDENT :

2970 Okay, let's go.

FRED BRISCO :

Okay. So, just for everyone's understanding, modelling a river and modelling an effluent is not a particularly simple thing. There were literally four different studies that were the source material for the modelling, and here I have just a very, very brief picture.

The one on the left is the sonar bathymetry that was done. Bathymetry is the word for topography under water, and it covers a very extensive range. You know, it goes quite up covering both sides of the river, and going all the way past Miller Bay quite away down, you know, almost 2 km to the south. So, it's a very extensive area that the sonar was done.

Then, a course level modelling is done in order to figure out rough speeds and flows. So, you know, the study on the modelling is like 100 pages because they detail their methodology. You have to do course-level modelling at like a one-metre resolution in order to understand what's happening in the river, and then you have to do smaller modelling and smaller modelling. And smaller modelling because the effluent is happening at, like, a one-millimetre range, and you couldn't model a one-millimetre range on the whole river.

And, so, what you see in the middle slide there is the rough speeds of the water and then, what you see on the right-hand side is again, we sent divers down to look for mussels and these are the types of things that were all taken into consideration. The one on the right-hand side is the rough density of the population of the mussels in the region.

So, again, when we're placing it, when we're modelling it, there is a huge amount of data that's feeding into that model.

LE PRÉSIDENT :

Thank you.

JORDAN EVANS

3005 **LE PRÉSIDENT :**

Jordan Evans, your turn.

3010 **JORDAN EVANS:**

Thank you. I'm Jordan Evans here. My question, my first question is about the permitting phase of the project and trying to understand the workload ahead of you for permitting. I wonder if you give a sense of the number of authorizations needed, the federal – at different levels – federal, provincial, municipal, maybe regional, and a bit of a description or a summary of the permitting needed for the project, and I am also curious about the duration the permits are issued for. Is it an operating permit, and how long is that issued for.

3015 **LE PRÉSIDENT :**

3020 Let's start with the first one. What's the workload ahead in terms of permitting, the different permits you need to – or authorization you need, and from who?

MATHIEU FARLEY:

3025 Yes. So, there's a lot of permits to obtain. We've been at this for almost eight years, now. There's the main permit is with the Ministry of Environment, about our discharge, because that's the environmental impact that we generate as a company.

3030 We need to have a permit to import the salmon eggs. So, we have to pick a specific provider of eggs that is free from disease, and so the only, or one of the only ones that are providing these eggs is Iceland, so it benchmarked the eggs, so we need to permit to import those eggs.

We need a permit from le MAPAQ to actually have an aquaculture farm. We need a permit from the MAPAQ for our fileting activities.

3035 We need a permit from the MPO to put our pipe at the bottom of the river.

We need a permit, a few permits from Litchfield and I may be missing a few other permits.

3040 So, and there is a lot of people looking at what we're trying to do, and some would say, that they're doing a good job at it but – any other permit? I think that covers the main permits. Yes, Transport Canada as well, yes, and a few of these representatives from the regulatory bodies are actually here today, so...

3045 **LE PRÉSIDENT :**

Okay. So, would you be interested in knowing a little bit more in the environmental process that's coming from the Ministère. I know they have a presentation. So, is that something that you would be interested in seeing now or the presentation will be available... as you prefer. Is it something that would help answer your question?

3050 **JORDAN EVANS:**

No, I think that was good.

3055 **LE PRÉSIDENT :**

That's good. They have lots of work.

3060 **JORDAN EVANS:**

Yes, there's lots of work ahead, yes.

LE PRÉSIDENT :

3065 Okay, so there is another – and I guess each of these permits has sort of their duration, hey? That's your other main question? What's the duration of most of the permits, are they, like, forever? For a certain amount of years?

MATHIEU FARLEY:

3070

Just for the duration to obtain them and then the duration regarding operation, so I think the obtention of the permits should be finalized by the start of our construction in two years from now, and these permits, I think they're given as long as you are abiding by the rules.

3075

So, obviously, if we have – from the Ministry of Environment, we have to be respecting the discharge parameters that are going to be established in our certificate of authorization and then same thing for Fisheries and Oceans.

3080

Le MAPAQ will have some specific accountability as well, so we will have to report to them and, I guess, as long as we meet the established norms that we are given at the permitting stage and any other changes that they require over time, then we should be able to operate.

I think, that's my understanding.

3085

LE PRÉSIDENT :

Do you have a question?

LE COMMISSAIRE :

3090

Oui, bien j'aurais une question pour... I will continue in French, it's easier for me in French.

3095

Bien, j'aurais une question justement sur la durée de l'autorisation, dans le fond, au niveau du ministère de l'Environnement, est-ce que c'est possible, des fois, de remettre des durées ou, par exemple, d'émettre une période où une autorisation pourrait être – je vais parler plus lentement, je parle encore vite – mais qu'une autorisation peut être révisée, dans le fond, puisqu'on dit quand même que c'est un projet relativement, une technologie relativement nouvelle, est-ce que c'est quelque chose, des fois, qui est évalué de votre côté? Disons, on pourrait réviser certaines normes, par exemple, dans le temps?

3100

MÉLINA LANGEVIN:

C'est sûr qu'il y a deux niveaux d'autorisation. Une autorisation gouvernementale, celle avec les conditions qu'on va... après la procédure, si on fait la recommandation, celle qui est plus large, plus macro.

LE COMMISSAIRE :

Oui.

MÉLINA LANGEVIN:

Et les, au plusieurs, autorisations ministérielles pour, justement, les forages, l'installation de la prise d'eau. La seule AM, donc autorisation ministérielle, qui a une durée, est celle de 10 ans pour la prise d'eau, et donc à chaque 10 ans, ils doivent refaire cette demande-là. Les autres, ça va être en cas de modification. S'il y a quelque chose de différent, ils vont devoir donc rouvrir l'autorisation ministérielle et donc, ça nous permet aussi, si jamais, de réévaluer certains trucs.

LE COMMISSAIRE :

O.K.

MÉLINA LANGEVIN:

Pour l'autorisation gouvernementale, j'imagine aussi, vous vouliez aller là?

LE COMMISSAIRE :

Oui, on peut y aller aussi si vous pouvez répondre, oui, effectivement.

MÉLINA LANGEVIN:

Peut-être ma collègue.

3135 **MARIE-EMMANUELLE RAIL :**

Marie-Emmanuelle Rail, ministère de l'Environnement. Pour ce qui est du décret, c'est possible de mettre des conditions de durée de validité sur les projets. Par contre, pour le projet de pisciculture, bon, pour le moment, on n'a jamais fait ça.

3140 Ensuite, il faudrait évaluer, et puis c'est ce qu'on pourra faire quand on sera à la période de l'analyse environnementale, la pertinence d'émettre une telle durée de validité.

3145 C'est surtout lorsqu'on va craindre que... est-ce que le projet risque de changer? Est-ce que le milieu d'insertion risque de changer? Est-ce qu'il y a une raison de penser qu'au bout d'une longue période de temps, l'analyse qui aura été faite ne serait plus pertinente?

3150 Ce qu'il faut considérer, comme on l'a mentionné à quelques reprises, qu'il y a plusieurs autorisations ministérielles qui sont émises après. Donc, est-ce que c'est via ces autorisations ministérielles là que ça devrait plutôt être contrôlé? C'est tous des éléments qu'il faut prendre en considération.

3155 Ici, on a dit, comme ma collègue Mélina vient de dire, c'est surtout pour la prise d'eau qu'il y a un délai qui est déjà prévu dans la réglementation, ça va être toujours être dix ans.

3160 Par contre, je vais peut-être juste ajouter un bémol : on ne peut jamais dire complètement d'avance toutes les autorisations ministérielles qu'un projet pourrait nécessiter, parce que c'est à l'initiateur de le décrire, son projet, et d'établir la liste de tous les déclencheurs d'obligations de venir chercher une autorisation ministérielle.

Donc, il pourrait peut-être y avoir d'autres autorisations qu'on n'a pas vues encore, qui auraient des restrictions de temps, mais pour le moment, à notre connaissance, il n'y aurait que celle de la prise d'eau.

3165 Donc, pour le décret, c'est une possibilité. On ne l'a jamais fait. On peut l'évaluer, mais il faudrait voir la pertinence.

LE COMMISSAIRE :

3170

D'accord. Puis pour ce qui est de la prise d'eau, je comprends une révision aux dix ans, qu'est-ce que vous regardez quand vous révisez ce genre d'autorisation là?

MÉLINA LANGEVIN:

3175

La plupart des permis de prise d'eau ne sont pas dans des rivières à si grands débits. Parfois, c'est de voir la capacité aussi du milieu récepteur de pouvoir encore approvisionner, en fait, l'industrie. Donc, c'est le genre de chose qu'on regarde.

LE COMMISSAIRE :

3180

O.K., merci.

LE PRÉSIDENT :

3185

Ms. Evans, does it answer your questions?

JORDAN EVANS:

3190

Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

Merci à vous aussi.

3195

DOMINIC BISSON

3200 **LE PRÉSIDENT :**

J'ai Dominic Bisson. Et donc, je vous annonce que le registre est fermé pour ce soir. Donc demain, je vous l'ai mentionné, à 13 h 30, donc on va recommencer.

3205 Nous aussi, on a une bonne liste de questions, on s'est préparé aussi, donc on va espérer aussi que les gens du public vont venir aussi poser des questions.

Donc, Monsieur Bisson.

3210 **DOMINIC BISSON:**

Oui, salut, merci. Je m'appelle Dominic Bisson, je suis conseiller à Portage-du-Fort, mais je suis principalement papa, père de famille. On a une belle famille avec deux enfants, ma femme, merveilleuse. On a acheté notre maison voilà six ans, puis on ne vient pas de familles fortunées, donc ça nous a pris du temps avant de pouvoir s'acheter une maison. On est pas mal content de ça, puis là, ce projet-là me fait peur, côté santé envers ma famille, les résidents de Portage puis mes enfants.

3220 En cas d'erreur opérationnelle ou de non-conformité des rejets, quel impact que ça peut avoir sur la santé à long terme, puis quels sont les technologies mises en place pour nettoyer les dégâts qui ont été faits ou à combien s'élève l'amende possible pour, je ne dirais pas un désastre, mais, mettons, une non-conformité qui s'éternise, là.

3225 **LE PRÉSIDENT :**

O.K., vous avez trois questions dans une, on va les séparer.

DOMINIC BISSON:

3230 C'est parce que je veux juste confirmer que...

LE PRÉSIDENT :

Non, c'est bon, c'est la même question avec des...

DOMINIC BISSON:

J'avais beaucoup de questions puis elles ont été posées, donc je suis arrivé avec quelque chose...

LE PRÉSIDENT :

C'est bon, O.K. Peut-être que votre question, en fait, c'est quoi le pire scénario?

Avez-vous regardé le pire scénario en termes, là, qu'est-ce qui pourrait arriver, là. Est-ce que ça fait partie de votre plan de mesure d'urgence? Parce que c'est un peu la question que monsieur pose, c'est dans le fond, une préoccupation, si jamais il y avait un accident, à quel moment ça devient préoccupant pour la santé humaine?

Donc, je vais commencer par vous. Qu'est-ce qui pourrait arriver dans une installation comme la vôtre qui ferait que, par exemple, les gens de Portage-du-Fort pourraient se préoccuper de leur santé ou qui pourrait déclencher, dans le fond, une opération particulière? Puis après ça, je vais sûrement aller vers le ministère de la Santé pour voir un peu sa réaction par rapport à ça. Allez-y.

MATHIEU FARLEY:

Je me demande si ça vaudrait la peine de mettre notre capsule sur le bilan de masse parce qu'on présente ce qui rentre dans les installations puis ce qui sort. Parce que la question de monsieur Bisson est raisonnable. Il faut comprendre, qu'est-ce qu'on sort, en fait. Parce qu'on n'est pas une industrie minière ou on ne fait pas des produits chimiques. Ce qui sort de l'installation, c'est de l'eau qui a été contaminée avec des boues de saumon, là, puis à des quantités, des volumes... des quantités puis des concentrations quand même très basses, puis on est assez loin.

Ça fait que je trouve que ce serait utile de présenter cette photo-là parce que ça permettrait aux gens d'apprécier un peu...

LE PRÉSIDENT :

Très bien. Mais gardons à l'esprit que la question est une préoccupation sur la santé dans le pire des cas.

3270

MATHIEU FARLEY:

Oui, exactement.

3275

LE PRÉSIDENT :

Alors, allons-y avec votre capsule.

MATHIEU FARLEY:

3280

Bien, dans le pire des cas, il y aura des volumes plus importants peut-être de ces contaminants-là, mais Fred pourra en parler puis peut-être présenter...

LE PRÉSIDENT :

3285

Je veux être sûr qu'on adresse la question sur une préoccupation de santé.

FRED BRISCO :

3290

Oui. Moi, je vais adresser la question... moi, je vais adresser la question pendant que Christine prépare peut-être juste la dernière slide. Juste la dernière slide du bilan de masse va suffire pour expliquer.

3295

Alors, premièrement, on n'est pas de l'industrie lourde, dans le sens qu'on n'a pas des gros produits chimiques forts. On n'est pas en train de faire des processus chimiques complexes où on a de grosses molécules du style hydrocarbures. Vraiment, là, on est un aquarium résidentiel immense, immense, immense.

3300 Alors, on met de la moulée. La moulée consiste de carbohydrates, de gras et de protéines, comme n'importe quelle moulée animale et, évidemment, ce qui est bon pour les poissons est bon pour nous et il est bon pour les poissons dans la rivière aussi. Alors, ici, j'ai une version simplifiée de notre bilan de masse.

3305 Le bilan de masse a été conçu par des ingénieurs, il est très détaillé. Mes premières diapositives ne font qu'expliquer le processus avec Cima+, mais je vous rappelle qu'on est une ferme, plus ou moins, comme une ferme d'élevage de porc ou de vache. Tu sais, on donne de la nourriture, certainement qu'il y a certains produits qu'on va se servir pour l'assainissement, par exemple.

3310 Mais si on passe dans les intrants, il y a de l'eau de la rivière, il y a du bicarbonate de soude qu'on utilise pour rajouter de l'alcalinité. N'importe qui en aquaculture, les poissons bénéficient tous de l'alcalinité. Si on en met dans la rivière, c'est très bon.

3315 On a de l'oxygène, on a beaucoup, beaucoup, beaucoup d'oxygène. Évidemment, ces poissons doivent respirer comme nous.

3320 Il y a de la nourriture de poisson que, comme j'ai expliqué, c'est de la moulée comme n'importe quel... tu sais, j'en mangerais, là, c'est comme des céréales, là. C'est comme... c'est du gras, des protéines puis des carbohydrates, comme n'importe quel animal.

3325 On a l'électricité, on a des œufs, on a de l'acide peracétique. Ça, on va l'utiliser comme assainissement. Mais j'ai une slide que je pourrais montrer demain, l'acide peracétique est utilisé en aquaculture, puis ça devient du vinaigre et du peroxyde d'hydrogène puis ça, ça devient de l'eau, du CO₂ et de l'oxygène, genre, là.

3330 Évidemment, nous autres, on va servir pour assainir nos... pour nettoyer nos bassins et on met des poissons dedans une heure plus tard. Alors ça, c'est des produits qui sont très bien connus puis qui se désintègrent complètement. Il n'y en aurait aucun dans nos rejets et puis, évidemment, du sel, du sel de table, NaCl.

Puis, comme sous-produit, on va sortir du saumon, on va retourner de l'eau à la rivière, puis on va avoir des boues de poisson. Comme j'ai dit, comme dans un pire cas, là, on garde très peu

de boues liquides. Les boues, quand elles sont sorties du système, sont à 1 % de matière solide. Tu pourrais quasiment ne même pas les voir, tu sais, c'est du caca de poisson dans de l'eau.

3335

Nous, on va traiter ça et on va le déshydrater à 25 % matière – ça, c'est pour mettre dans les camions et amenées en biométhanisation – puis à 25 % matière sèche, c'est comme du compost, là. C'est comme une poche de compost. Même, tu sais, s'il y avait un déversement, ce serait une pile, genre. Et on ne garde que très peu de boues liquides. Ce n'est pas comme l'industrie porcine où on va avoir de grosses, grosses cuves remplies de boues. On a très peu de boues liquides. On la déshydrate puis on la sort à tous les jours.

3340

Et, ensuite, l'eau qui est envoyée dans la rivière, on a du phosphore, qui est un fertilisant, on a des matières en suspension. Ça, c'est des particules variées, mais il y en a très peu; 23 kg par jour, on s'entend que c'est une petite masse.

3345

On a de l'azote, qui est un fertilisant, on a des nitrates qui sont une version de l'azote mélangée avec de l'oxygène, aussi un fertilisant, puis évidemment, on a le chlorure qui est la matière qui sort du sel.

3350

Alors, vraiment, il n'y a rien là-dedans qui est toxique en son sens pur. C'est des affaires de doses. Quand on parle du chlorure, c'est une affaire de dose si on met du sel sur... l'océan, deux tiers de la planète sont couverts en océans, en chlorures.

3355

Et donc, dans le pire des cas, on pourrait avoir des niveaux plus élevés de ces matières-là dans l'eau. Peut-être plus de phosphore, peut-être plus d'azote. Ça, c'est négatif pour la rivière parce que ça crée des « algues blue ». C'est l'eutrophisation. C'est si on met trop de nutriments dans la rivière puis les herbes poussent trop, puis c'est ça, le problème.

3360

Certainement, nous, on va toujours être aux alertes pour ça, le Ministère va être... tu sais, il n'y aurait jamais vraiment, comme il n'y a pas de scénario où il y a un gros désastre puis il y a des volumes immenses de quelque chose de toxique dans la rivière.

MATHIEU FARLEY:

3365 S'il y avait un bris d'équipement majeur, peut-être – puis je dis peut-être, là, je pense que c'est peu probable, on pourrait avoir dépassé pour une journée, peut-être, nos OER.

3370 Mais, comme on a montré tantôt dans les discussions, puis quand on va montrer le panache, on est tellement loin de n'importe quoi à l'endroit où on rejette, puis on dilue tellement rapidement, que ça ne sera jamais... ça n'atteindra jamais des distances très, très loin.

3375 Et puis, il n'y a pas de contaminants, là. Tu sais, si tu avales une gorgée d'eau dans l'océan, ce n'est pas bon, là, ce n'est pas correct, mais tu sais, c'est... ça fait qu'il n'y a pas rien qui est, comme, dommageable pour les humains à court, moyen terme, ça fait qu'on pense que c'est peu probable qu'il y ait des situations qui vont arriver. Puis dans le cas où ça arriverait, bien, les produits qui ressortent du système ne sont pas toxiques. Il n'y a pas d'arsenic dans nos installations. Les poissons, ils doivent vivre là-dedans comme nous, là.

3380 **FRED BRISCO :**

Puis ce que je rajouterais aussi, c'est que tout est en continu puis nous, tout est... le plus de traitement nous permet de donner plus de moulée. Quand on traite, quand on donne plus de moulée, ils vont faire plus de déchets et on va plus traiter.

3385 Alors, si on a un équipement qui est brisé, puis on a une alarme qui part parce qu'un niveau de phosphore est plus élevé, on arrête de nourrir, puis ils arrêtent de faire des déchets, puis le 80 % de traitement d'eau qui reste, il se rattrape à l'intérieur d'une heure, là. C'est vraiment en continu. On donne la moulée, on traite cette eau-là, puis on la sort.

3390 Alors, même dans les cas où des pannes d'électricité puis nos génératrices ne fonctionnent pas, on arrête de nourrir puis c'est fini, là.

LE PRÉSIDENT :

3395 Très bien. Je vais tout de suite poser une question au Ministère, puis vous avez étudié ce dossier-là, est-ce qu'il y a, à l'analyse du dossier, avez-vous identifié des risques pour la santé

humaine ou des préoccupations liées à la santé humaine, pour répondre à la question de monsieur, à l'inquiétude de monsieur Bisson?

3400

GUILLAUME CAMPAGNÉ :

Je pense qu'il y a deux parties. La question, je me permets de la diviser parce qu'il y a l'enjeu de la santé humaine en condition optimale, qui est l'analyse qui a été produite par différentes simulations par le requérant et sur lesquelles on s'est basé, nous, au ministère de la Santé et des Services sociaux pour se prononcer sur le risque à la santé – c'est la première chose.

3405

LE PRÉSIDENT :

Oui.

3410

GUILLAUME CAMPAGNÉ :

Et l'autre chose, c'était la question de monsieur, qui était plus sur un accident majeur avec un déversement non prévu, etc., et ça, ce ne sont pas des données sur lesquelles on s'est prononcé parce que ce n'est pas le rôle du ministère de la Santé et des Services sociaux, c'est probablement le rôle plutôt de la Sécurité publique.

3415

Pour les gros accidents industriels, c'est eux qui gèrent les enjeux de plans d'urgence, plans de sécurité civile, etc. Donc, je pense qu'ils ne sont pas présents aujourd'hui, mais c'est peut-être eux qui pourraient vous donner une réponse sur ce sujet.

3420

LE PRÉSIDENT :

On va effectivement les interpeler puis leur poser une question, mais allons-y sur, justement, à l'intérieur du mandat que vous avez. Avez-vous, à l'analyse de ce dossier-là en condition, en opération régulière, identifié des éléments, des préoccupations liées, justement, aux produits qui ont été, en fait, aux rejets, essentiellement, que vous avez pu voir et qui ont été résumés par Samonix?

3425

3430

GUILLAUME CAMPAGNÉ :

Alors, il y a trois enjeux qui ont été étudiés pour les impacts potentiels sur la santé humaine. L'enjeu de l'eau, on a beaucoup parlé aujourd'hui sur la contamination de l'eau de la rivière avec les prises d'eau potable qui sont en aval, donc qui sont plus basses.

Il y a l'enjeu de la qualité de l'air, donc qu'est-ce qui est rejeté dans l'air par l'entreprise et puis il y a l'enjeu du bruit. Une entreprise comme celle-ci, forcément, ça va produire un peu de bruit, puis on sait que le bruit, ça a un impact sur la santé humaine.

Donc, c'est ces trois dimensions qu'on a analysées à la lumière, finalement, des simulations qui nous ont été envoyées ou soumises.

Sur la qualité de l'eau potable, on en a beaucoup parlé depuis ce soir, nous n'avons pas d'inquiétude en condition normale puisqu'on l'a dit, le niveau de chlorure qui était le contaminant qui nous inquiétait, à 90 mètres en dessous de la sortie des eaux de l'usine, revient à un niveau de la normale de la rivière. C'est-à-dire c'est les fameux 1,5 mg par litre, c'est-à-dire c'est le même niveau de chlorure qu'on retrouve au-dessus de la rivière.

Donc, au niveau de Grand-Calumet, etc., c'est le même niveau qu'on retrouve à cet endroit, donc on n'avait pas d'inquiétude par rapport à l'eau potable.

Pour l'enjeu sur le bruit, il y a une simulation du bruit qui a été soumise par le requérant, donc les principales émettrices de bruit sont les génératrices, parce qu'on est dans le Pontiac, on en a parlé au début, il y a des coupures de courant et c'est une usine qui consomme beaucoup d'électricité, et en cas de coupure de courant, les poissons, ils ont besoin encore de vivre, etc., donc il faut absolument qu'il y ait des génératrices de taille importante.

Donc, il y a des grosses génératrices, celles-ci sont – ce qui nous a été soumis – sont positionnées à l'est et au sud donc du bâtiment, c'est-à-dire que le bâtiment fait, entre guillemets, écran pour le bruit par rapport à la résidence la plus proche qui est au nord sur l'île, et donc les niveaux qui ont été simulés pour le bruit sont des niveaux qui sont en dessous des seuils recommandés par l'Organisation mondiale de la santé, pour le jour et pour la nuit.

Donc, c'est-à-dire que les gens qui se trouveraient, qui habiteraient – c'est des résidences secondaires, mais qui seraient, bien sûr, s'il y a une résidence secondaire autour, seraient exposées à un niveau de bruit qui serait très faible, qui serait en dessous des seuils internationaux reconnus pour la santé, encore une fois par l'OMS, l'Organisation mondiale de la santé, le jour et la nuit. Donc ça, c'est le deuxième élément.

Troisième élément sur l'enjeu de la qualité de l'air. Donc là, ça va rejoindre un tout petit peu la première question sur l'enjeu de la crise parce que la qualité de l'air, en fait, elle a été simulée dans le cas d'une coupure de courant, encore une fois, parce que c'est notamment les génératrices qui vont être émettrices – c'est des machines qui utilisent du fuel, du gaz, etc., donc elles sont émettrices de certains gaz et de certaines particules fines.

Dans cette simulation, ces projections, il y a eu aussi des études sur les odeurs, ça a été mentionné au début.

Pour l'ensemble de ces contaminants dans l'air, les simulations donc qui s'arrêtent au bord du périmètre de l'entreprise, du terrain de l'entreprise, sont totalement dans les normes, sont rassurantes. Il y a peut-être un gaz qui est un peu limite, effectivement, qui est émis par les génératrices, mais qui a un niveau qu'on considère acceptable, notamment parce qu'il n'y a personne qui habite en bordure et puis, encore une fois, c'est dans un cas extrême où il y aurait besoin d'utiliser toutes les génératrices à pleine puissance pendant, voilà, toute une journée, etc.

Donc, du côté du ministère de la Santé et des Services sociaux, nous, on n'a pas d'inquiétude pour la santé en condition optimale de fonctionnement de l'entreprise.

LE PRÉSIDENT :

Très bien, merci beaucoup pour cette réponse très complète. Il y avait la question, je pense aussi, vous aviez une préoccupation sur les garanties?

LE COMMISSAIRE :

Bien, ce que j'ai compris, vous aviez posé une question plus sur les amendes, c'était bien ça, je pense?

3500 **DOMINIC BISSON:**

Oui, exactement. Oui, en fait, ce serait à combien s'élèveraient les amendes à payer puis tout ce qu'on vient de parler, c'était plus de façon erreur opérationnelle en continu et non catastrophe, là, ce que je parlais. Un peu si comme une erreur se produisait pendant vraiment longtemps puis
3505 là, à combien s'élèveraient les amendes pour ça.

LE PRÉSIDENT :

Donc, allons-y avec cette question-là sur les amendes.

3510

MÉLINA LANGEVIN:

Mélina Langevin, ministère de l'Environnement. On va confirmer avec le CEQ et vous revenir avec une réponse. De mémoire, ça pourrait aller jusqu'à 3 000 \$, mais il va falloir que je confirme
3515 le maximum parce que je ne le sais pas par cœur.

LE COMMISSAIRE :

Puis ce serait peut-être intéressant parce que, bon, il y a le régime pénal, les amendes plus
3520 au niveau pénal, mais aussi les sanctions administratives pécuniaires.

MÉLINA LANGEVIN:

Oui, je parlais des sanctions administratives pécuniaires. Là, on pourrait aller regarder pour
3525 le pénal, là.

LE COMMISSAIRE :

Je pense que pour la question de monsieur, oui, peut-être y aller un peu plus large, s'il vous
3530 plaît.

MÉLINA LANGEVIN:

3535

Parfait, je vais vous revenir avec des réponses plus claires.

LE COMMISSAIRE :

3540

Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

Avez-vous une autre question ou c'était complet?

3545

DOMINIC BISSON:

Oui, bien, dans le fond, j'ai une autre question, puis c'est en lien avec celle-là. Quelle juridiction fédérale, provinciale ou municipale aurait le pouvoir légal de suspendre les opérations en cas de non-conformité extrême?

3550

LE PRÉSIDENT :

Je pense qu'on peut poser la question à madame Langevin du ministère de l'Environnement?

3555

MÉLINA LANGEVIN:

Ministère de l'Environnement encore. Nous, on a ce pouvoir-là, selon la loi modifiant la Loi sur l'environnement.

3560

LE PRÉSIDENT :

Ça répond à votre question?

3565

DOMINIC BISSON:

Oui. Merci.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup.

SYLVIA POETSCHKE

LE PRÉSIDENT :

On a une dernière intervention, c'est Sylvia Poetschke. Est-ce que madame Poetschke est présente, oui? Dernière question pour la soirée.

SYLVIA POETSCHKE:

Before my question, I just want to clarify, Portage-du-Fort is 3 km down from the site by river; 5 km by road.

LE PRÉSIDENT :

Thank you.

SYLVIA POETSCHKE:

It matters. My question is – I have several questions and one of them is what is the plan for the biowaste, the sludge, but also the slaughter byproducts? So, there's the additional, there's the farm, there's also a slaughterhouse where the fishes are being processed.

So, what is the plan for the byproducts of both the sludge and the byproducts from the slaughterhouse in the event that the company that is supposed to be receiving this material in three or four years' time no longer has that capacity? And I guess the underlying question is: is there any circumstance in the universe where it would be expected or hoped that that biomass and sludge and slaughterhouse residue would be asked to happen in the Pontiac?

LE PRÉSIDENT :

3605 Okay, that's a clear question., First, what is the plan for both the sludge and the byproducts?
What happens if the company that you're planning to send it to cannot anymore, and is there an
ultimate plan that would evolve in the Pontiac region?

MATHIEU FARLEY:

3610 Yes. So, the sludge, the processed water and the whatever leftovers from the slaughtering or
the fileting would all be sent to the biomethanization plant. So, that's the plan. And we have an
agreement, an offtake agreement on this with that particular company, and it's probably the closest
of where we are.

3615 Should this, for whatever reason, not work, we would have to ship it to another similar
company that does biomethanization plant, and we also have some special agreements in case we
have a lot more residue.

3620 Let's say there is a situation and we lose a lot of fish, and then we would generate more
biomass, so we have in our "mesures d'urgence", we have other parties that can take those residues
and the sludge and everything else.

LE PRÉSIDENT :

3625 And I think the third question, is there any consideration to process those materials in the
Pontiac? I think it was your third question if I remember well?

SYLVIA POETSCHKE:

3630 The related, yes.

LE PRÉSIDENT :

3635 Okay.

MATHIEU FARLEY:

Yes, so we've been approached by many people in the Pontiac, because the Pontiac has a deficit of fertilizer for their land, so at the moment, we haven't explored that specifically because it requires a lot more consultations and understanding of what the Pontiac can do and there is also an intention on our part to do something renewable with our sludge, but that could be discussed at other stages in the project, but for now, this has not been considered on our part.

LE PRÉSIDENT :

So, if I understand well, this is not part of your project or your planning at this stage.

MATHIEU FARLEY:

No.

LE PRÉSIDENT :

Okay. Do you have another question?

SYLVIA POETSCHKE:

Yes, I have other questions, but I will sign up for tomorrow.

LE PRÉSIDENT :

Excellent, thank you.

SYLVIA POETSCHKE:

Merci.

LE PRÉSIDENT :

3670 Merci beaucoup.

MOT DE LA FIN

3675

LE PRÉSIDENT :

3680 So, this was the last question and the end of the session for today. We will meet again tomorrow for those who are interested and those who have questions, at 1:30 and, so, yes, I'm looking for my notes here.

3685 Yes, so tomorrow, we also ask Samonix if they could actually invite their partners from Europe, so I understand that they will be there for a short period of time at 1:30, at the beginning of the session?

MATHIEU FARLEY:

3690 Yes, so they are on vacation, but they have accepted to join for, I think up to maybe 20 minutes, half an hour, so...

LE PRÉSIDENT :

 Excellent.

3695

MATHIEU FARLEY:

3700 Yes. There is one, one is a Swedish partner, so the president of Smogenlax, and the other one is a Norwegian partner, so he's the V.-P. of technology at Smart Salmon.

LE PRÉSIDENT :

3705 Very good. So, you will be able tomorrow to sign up to the registry again for more questions.
Again, we have questions that will be kept for tomorrow.

Donc, ça met fin à la séance de ce soir. Merci à toutes les personnes qui ont permis au bon déroulement de cette rencontre en salle et à distance.

3710 L'équipe du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour la sonorisation, l'équipe de Duoson, les sténographes, les personnes-ressources, les représentants de l'initiateur, toute l'équipe du BAPE, toutes les personnes-ressources qui sont présentes ce soir et vous-même, donc merci beaucoup et on se voit demain pour la suite à 13 h 30. Bonne soirée.

3715 **SÉANCE AJOURNÉE AU 26 AOÛT 2026 À 13 H 30**

3720 Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle bilingue, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis électroniquement et hors de mon contrôle, au meilleur de la qualité sonore et des enjeux liés à une audience par visioconférence.

3725 Le tout conformément à la loi.

Et j'ai signé :

3730 *Yolande Teasdale*

Yolande Teasdale [Membre : 289085-2]

Sténographe officielle bilingue